Rapport Annuel 2019

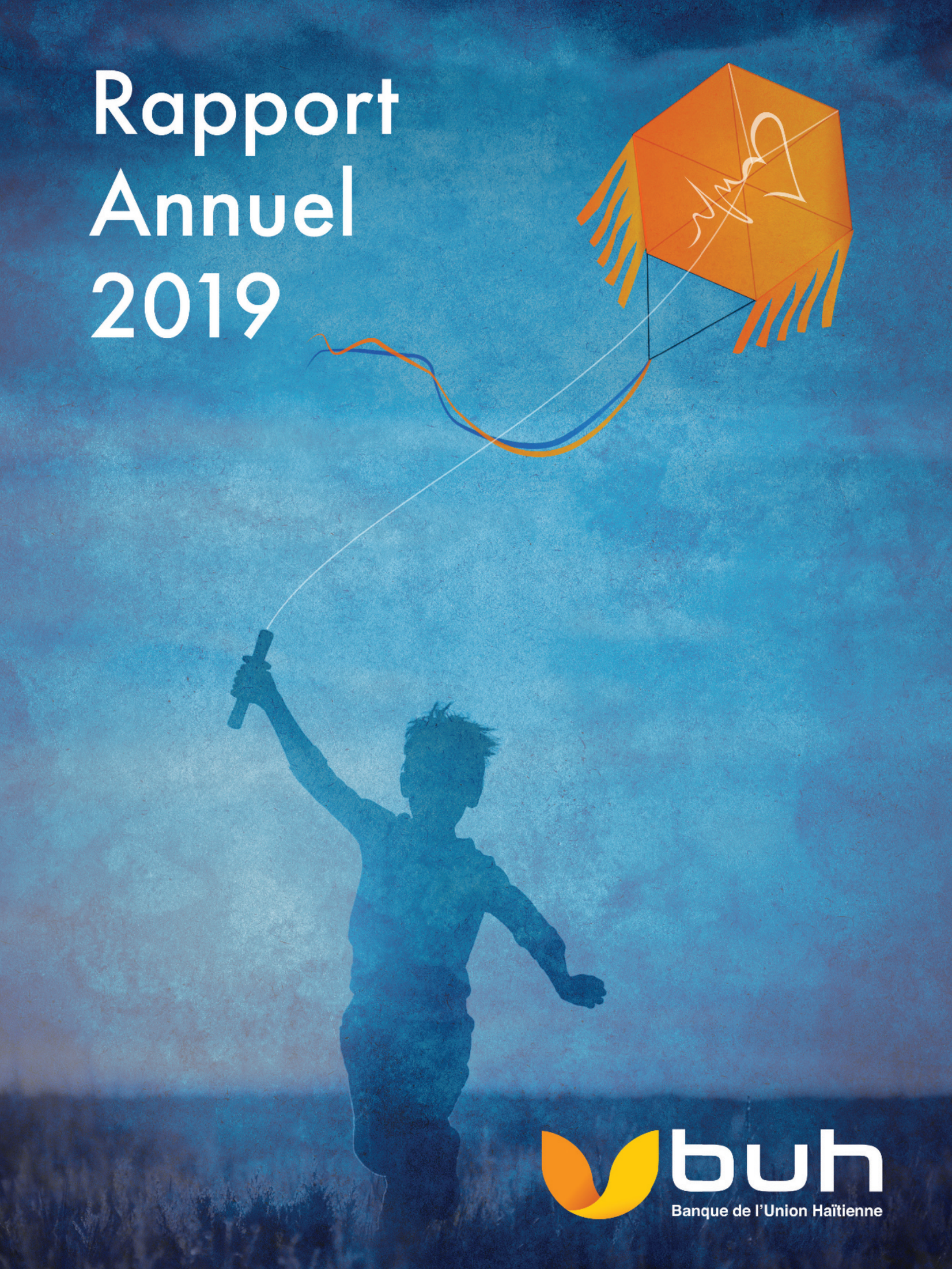

buh
Banque de l'Union Haïtienne

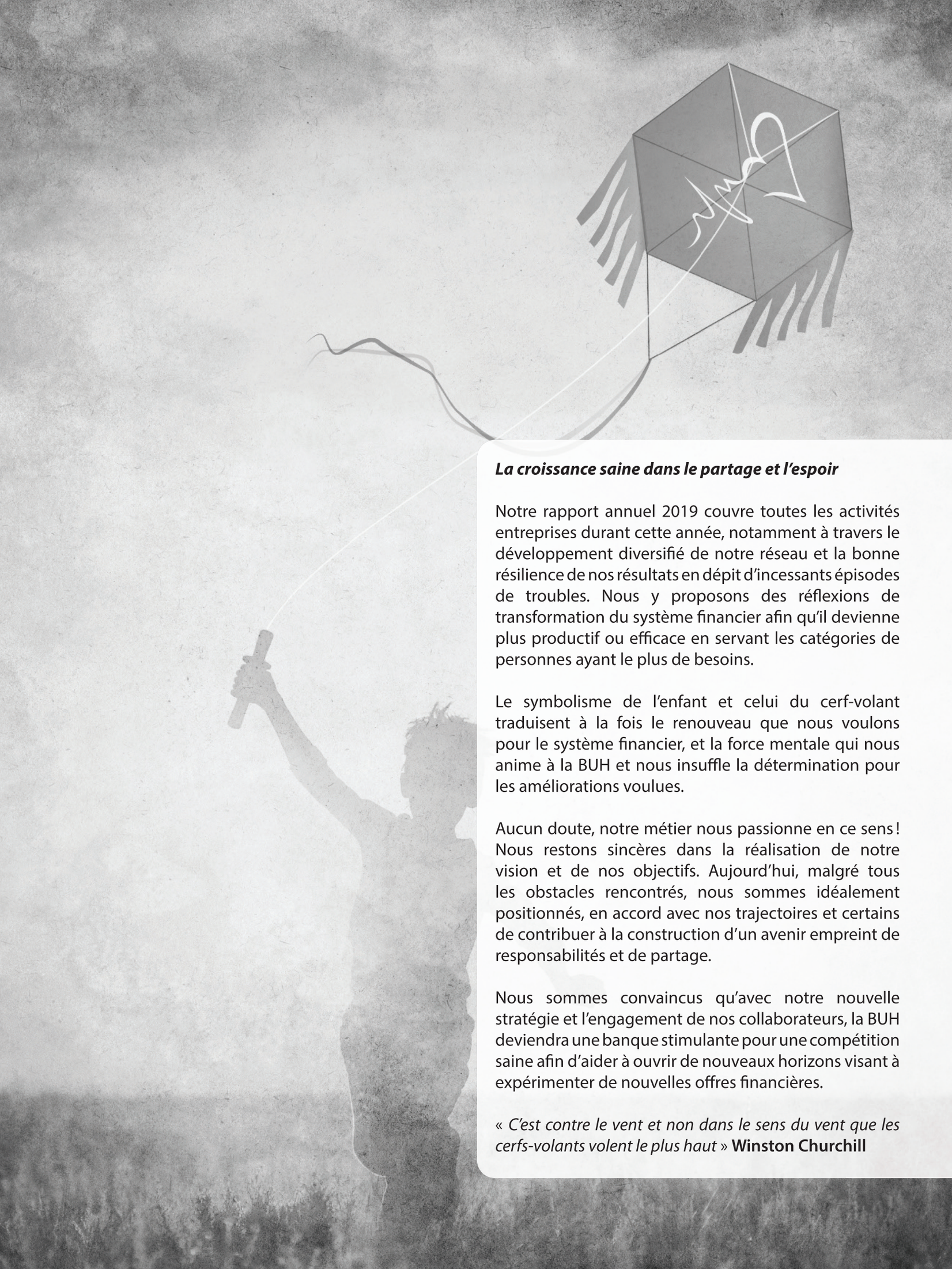

La croissance saine dans le partage et l'espoir

Notre rapport annuel 2019 couvre toutes les activités entreprises durant cette année, notamment à travers le développement diversifié de notre réseau et la bonne résilience de nos résultats en dépit d'incessants épisodes de troubles. Nous y proposons des réflexions de transformation du système financier afin qu'il devienne plus productif ou efficace en servant les catégories de personnes ayant le plus de besoins.

Le symbolisme de l'enfant et celui du cerf-volant traduisent à la fois le renouveau que nous voulons pour le système financier, et la force mentale qui nous anime à la BUH et nous insuffle la détermination pour les améliorations voulues.

Aucun doute, notre métier nous passionne en ce sens ! Nous restons sincères dans la réalisation de notre vision et de nos objectifs. Aujourd'hui, malgré tous les obstacles rencontrés, nous sommes idéalement positionnés, en accord avec nos trajectoires et certains de contribuer à la construction d'un avenir empreint de responsabilités et de partage.

Nous sommes convaincus qu'avec notre nouvelle stratégie et l'engagement de nos collaborateurs, la BUH deviendra une banque stimulante pour une compétition saine afin d'aider à ouvrir de nouveaux horizons visant à expérimenter de nouvelles offres financières.

« *C'est contre le vent et non dans le sens du vent que les cerfs-volants volent le plus haut* » **Winston Churchill**

14092.69
+ 1445.65
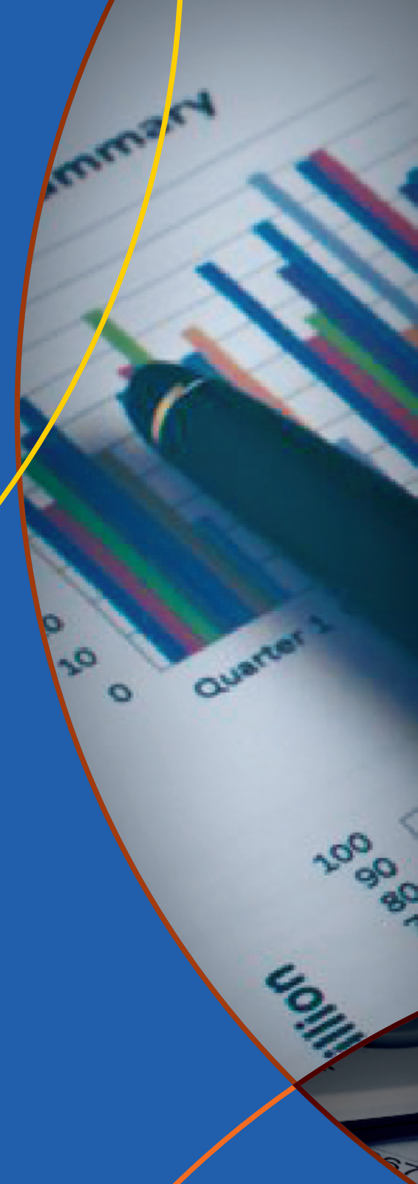
Quarter 1
100
90

RAPPORT ANNUEL **2019**

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

PATRICK BLANCHET *(Secrétaire)* • VICTOR SALIBA III *(Trésorier)*
MACKENSEN GOMEZ *(Directeur Général)* • ALEXANDRA BRUN *(Membre)*
CHRISTOPHER HANDAL *(Membre)* • OLIVIER BARRAU *(Président)*
HARRISON SAPRU *(Membre)* • JACQUES VILLEJOINT *(Membre)*
EDDY DEEB *(Vice-Président))*

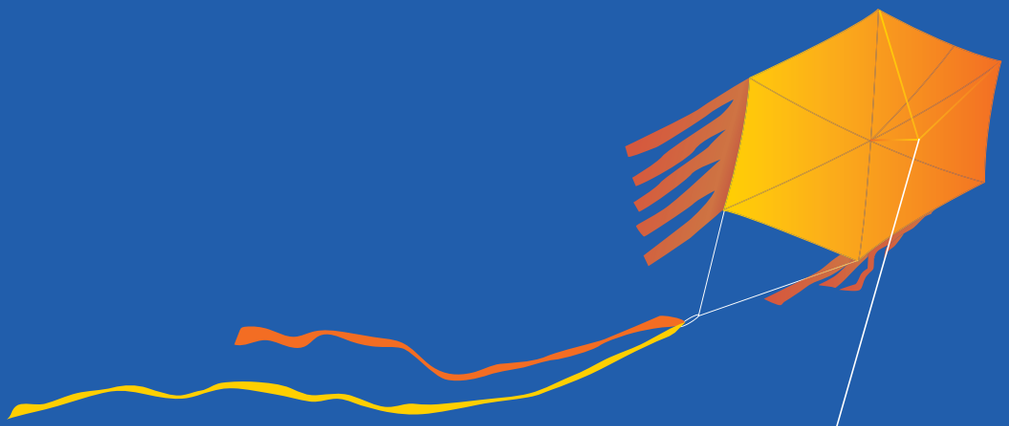

SOMMAIRE

1- LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
Page 6

2- MOT DU PRÉSIDENT
Page 7

3- LES DIFFÉRENTS COMITÉS DE LA BUH
Page 8

4- MESSAGE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE
Page 10

5- ENTRETIEN AVEC OLIVIER BARRAU, LE PDG DE LA BUH
Page 12

6- RAPPORT DE GESTION
Page 22

7- RAPPORT DES VÉRIFICATEURS INDÉPENDANTS
Page 30

8- PHOTOS DES NOUVELLES SUCCURSALES
Page 100

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

OLIVIER BARRAU
PRÉSIDENT

EDDY DEEB
VICE-PRÉSIDENT

PATRICK BLANCHET
SECRÉTAIRE

VICTOR SALIBA III
TRÉSORIER

ALEXANDRA BRUN
MEMBRE

MACKENSEN GOMEZ
DIRECTEUR GÉNÉRAL

CHRISTOPHER HANDAL
MEMBRE

HARRISON SAPRU
MEMBRE

JACQUES VILLEJOINT
MEMBRE

MOT DU PRÉSIDENT

En 2019, malgré un contexte général difficile et un environnement économique fragile, la Banque de l'Union Haïtienne S.A (BUH) a de nouveau fait la démonstration de l'efficacité de son modèle et de la pertinence de sa trajectoire stratégique. Notre développement traduit notre volonté de produire un impact significatif et mesurable sur la croissance de nos clients et sur le développement économique de notre communauté.

En effet, dans le contexte d'un secteur et d'une société traversés par de profondes remises en question, notre banque a fait preuve d'une belle dynamique collective et d'un excellent esprit d'équipe.

Dans cet environnement marqué par une incertitude générale, par un manque d'accompagnement et de préparation financiers et par une concurrence exacerbée, il est bon de constater que l'implémentation de notre vision de transformer le secteur avance bien. Toutefois, il est important de mesurer l'impact de ces remises en question sur l'image des banques locales et d'analyser les problématiques soulevées par les débats nés de ces dernières, dont l'essence pourrait se révéler indispensable à l'avancement de notre système financier. Effectivement, la banque de détail ne peut à elle seule repousser les frontières du système, toute une panoplie de nouveaux instruments financiers étant nécessaires à l'accélération de l'inclusion financière en Haïti. À la BUH, notre transformation débutée en 2016 nous positionne en tant qu'acteur de premier plan de ce secteur financier plus mature tant souhaité par tous.

Confirmant 2017 et 2018, le haut niveau des résultats enregistrés au cours de l'année fiscale 2018-2019, traduit à la fois la qualité de notre politique de développement, la maîtrise de notre gestion opérationnelle et celle de nos frais. Le résultat Net s'établit en 2019 à 396,8 millions de gourdes contre 356,4 millions de gourdes en 2018, avec un ROE stable de 15.6%, malgré une augmentation significative du capital au cours de l'année 2018 et un coefficient d'exploitation de 61.34%. Des résultats exceptionnels, compte tenu d'une situation sociale et économique particulièrement difficile et du cycle de développement dans lequel nous nous trouvons . Cependant, la conjoncture de notre pays au cours de ce dernier exercice a clairement fait ressortir le besoin de continuer à construire un coussin additionnel afin d'assurer en toute sérénité la gestion des risques, aspect important de notre métier.

Ces résultats valident nos choix stratégiques et nous invitent à poursuivre avec engouement la voie que nous avons tracée.

Notre solidité économique nous permet de mettre en œuvre notre vision singulière. La vitalité de notre modèle d'entreprise nous donne toute légitimité pour affirmer, au-delà de notre rôle de banquier, un engagement sociétal véritable. De tout temps, la BUH a eu à cœur d'intervenir dans la vie de la communauté, d'œuvrer à l'édification de la personne. Cette vocation s'exprime tout d'abord à travers l'accompagnement financier et la relation bancaire que nous offrons à nos clients. Plus agile, plus que jamais à l'écoute, la BUH cultive sa singularité et devient synonyme de confiance, statut nécessaire à la réinvention de notre métier de banquier et au développement d'autres supports pour la croissance de notre économie.

En 2020, nous continuerons à viser l'excellence de la relation en nous appuyant sur une écoute attentive et une recherche permanente de solution [démarche proactive] pour le client. À l'interne, le développement continu de notre culture d'entreprise, favorisée par la nouvelle organisation du travail déployé l'an dernier, devrait apporter encore plus de souplesse et de bien-être, permettant l'amélioration de la performance de l'entreprise et de ses collaborateurs, plus disponibles, plus autonomes dans leurs activités. Cet engagement commun avec les salariés fait la vigueur et la sincérité de notre Banque et lui permet de s'exprimer haut et fort. Ensemble, nous cherchons à aller encore plus loin pour renforcer notre empreinte sociale et nous donner les moyens d'être véritablement et durablement utiles à tous.

Le Conseil d'administration et moi sommes sereins et confiants car nous savons pouvoir compter sur cette envie d'agir ensemble qui nous permettra d'être encore plus en harmonie avec notre vision. Je tiens donc à remercier, nos actionnaires pour leur support et leur soutien continu, nos clients pour leur loyauté et leur confiance et nos collaborateurs pour leur engagement et travail acharnée. Soyons heureux et fiers de vivre ces moments si enthousiasmants de la vie de notre Banque.

Olivier Barrau
Président Directeur Général

LES DIFFÉRENTS COMITÉS DE LA BUH

COMITÉ DE CRÉDIT

DE GAUCHE À DROITE >

Ronald Jean-Bart, Directeur Exécutif Engagements • ***Myriam Auguste Allen***, Responsable Analyse de Crédit - Corporate et PME • ***Jacques Villejoint***, Membre du Conseil d'Administration • ***Pierre Wiener Morisset***, Directeur Exécutif Commercial • ***Mackensen Gomez***, Membre du Conseil d'Administration et Directeur Général • ***Eddy Deeb***, Vice-Président du Conseil d'Administration • ***Emmanuella Delima***, Responsable Analyse de Crédit - Retail et Logement • ***Yola Joseph Maurepas***, Responsable Administration du Crédit • ***Olivier Barrau***, Président du Conseil d'Administration • ***Christopher Handal***, Membre du Conseil d'Administration.

COMITÉ EXÉCUTIF

DE GAUCHE À DROITE >

Victor Saliba III, Membre du Conseil d'Administration et Trésorier • ***Mackensen Gomez***, Membre du Conseil d'Administration et Directeur Général • ***Harrison Sapru***, Membre du Conseil d'Administration • ***Patrick Blanchet***, Secrétaire du Conseil d'Administration • ***Eddy Deeb***, Vice-Président du Conseil d'Administration • ***Olivier Barrau***, Président du Conseil d'Administration.

COMITÉ D'AUDIT

DE GAUCHE À DROITE >

Victor Saliba, Membre du Conseil d'Administration et Trésorier • ***Harrison Sapru***, Membre du Conseil d'Administration • ***Sabrina Saint-Dic***, Directeur Exécutif Audit Interne • ***Alexandra Brun***, Membre du Conseil d'Administration • ***Nathanaël Jean-Louis***, Responsable Audit Interne.

MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

2019, Année d'accélération du développement !

Chers actionnaires,

J'ai le privilège et le plaisir de vous présenter le rapport annuel de la Banque de l'Union Haïtienne, S.A. (BUH), votre Banque, pour l'exercice financier 2019.

Moins d'une année après le début de la mise en œuvre des orientations stratégiques de la banque, la BUH affiche des résultats solides et une efficacité remarquable. Nous avons commencé à récolter, dès cette année, les fruits de notre stratégie de différenciation par les investissements et l'expérience-client.

2019 aura été une année clé, une année de transformation accomplie qui témoigne de l'agilité de votre Banque et de la mobilisation de ses équipes pour mener des opérations majeures et s'inscrire dans une dynamique d'innovation et de performances commerciales. Nous nous sommes effectivement mis en ordre de marche en 2018 en finalisant les dernières étapes de notre restructuration, ce qui nous a permis de libérer toutes nos forces commerciales au cours de l'exercice en donnant l'entière mesure de la nouvelle organisation.

L'augmentation de plus de 45% des dépôts et celle de plus de 36% du portefeuille de prêts brut attestent de la performance commerciale de la BUH. Il est important de noter que cette croissance ne s'est pas réalisée au détriment de la qualité du portefeuille. Avec 2.11% de prêts improductifs et une couverture de 139% de ces derniers, la croissance du portefeuille de crédit peut être qualifiée de saine. En plus de cette importante couverture des improductifs, la relation client-banque revisitée avec la mise en place de notre nouvelle structure commerciale nous permet d'être encore plus confiant quant à notre anticipation des risques de non-paiement encourus. La relation de proximité existant entre nos clients et nos commerciaux permet certes une meilleure qualité de service et une offre plus personnalisée, mais aussi une bonne lecture d'éventuels risques auxquels la Banque pourrait être confrontée.

Aussi, grâce à la mobilisation des collaborateurs et malgré une concurrence toujours intense, notre Produit Net Bancaire (PNB) et notre Résultat Net ont connu une croissance particulièrement intéressante, soit respectivement de 31.4% et de 11.32%, avec un ROAE de 15.6% et un ROAA de 1.6%. Il est à noter que la hausse moins importante du Résultat Net par rapport à celle du PNB s'explique par notre décision d'augmenter considérablement la dotation à la provision pour créances douteuses afin d'anticiper les répercussions néfastes de l'évolution macroéconomique sur nos activités.

En effet, les frais d'exploitation n'ont cru que de 28.79% comparé au 31.4% enregistrés au PNB, avec un coefficient d'exploitation de 61.34%, quasi pareil à celui de l'an dernier qui s'élevait à 61%, confirmant la bonne gestion des dépenses et l'exécution adéquate des prévisions stratégiques par l'administration de la Banque. Les amortissements et les frais de locaux matériels et mobiliers sont les deux postes ayant cru le plus, témoignant ainsi des efforts considérables déployés pour l'agrandissement de notre réseau de succursales. Pour nous rapprocher de nos clients, quatre nouvelles succursales [Kenscoff, Saint-Marc, Croix-des-Missions et Madeline au Cap-Haïtien] ont été inaugurées, représentant une croissance de près de 25% de notre réseau de distribution de service, conduisant aussi à une augmentation de plus de 33% de notre staff.

Enfin, grâce à une culture d'entreprise forte et un processus de sélection perfectionné, nous avons pu recruter des talents et des profils qualifiés qui sont venus renforcer une équipe déjà bien préparée, comprenant les enjeux, les défis et les orientations stratégiques de la Banque. Cette adhésion à notre culture d'entreprise a conduit à une nette amélioration de notre efficience rendue également possible grâce à une révision et une innovation dans nos processus opérationnels et systèmes d'information.

Chers actionnaires, la résilience de notre modèle commercial nous a permis de faire face avec succès aux aléas de cette année. Notre modèle est équilibré : il permet de ne pas trop s'exposer aux soubresauts de notre environnement, tout en apportant des réponses globales aux besoins de plus en plus complexes de nos clients à travers une structure déconcentrée et des collaborateurs compétents.

Cette tendance positive nous permet d'envisager le futur de notre Banque avec beaucoup de sérénité et confirme la justesse des choix stratégiques approuvés par le Conseil d'Administration en 2018, choix que nous continuerons à raffiner au cours des années à venir.

En conclusion, l'exercice 2019 a été à la fois remarquable et stimulant, nourri par les efforts de toutes les parties prenantes. Par conséquent, j'aimerais exprimer ma reconnaissance envers nos actionnaires et clients dont la loyauté est notre plus grand actif, à notre personnel dont le dévouement assidu à la tâche nous conduira vers l'excellence et à l'équipe de direction toujours guidé par notre vision, véritable essence de notre entreprise.

Je vous remercie tous pour votre support inconditionnel et votre engagement envers votre Banque.

Mackensen Gomez
Directeur Général

ENTRETIEN AVEC **OLIVIER BARRAU,** *LE PDG DE LA BUH*

Récapitulatif des échanges entre le Président de la Banque de l'Union Haïtienne et certains hauts cadres, à un moment où le doute et les incertitudes découlant des circonstances économiques, sociales et politiques, handicapent toutes réflexions et actions sur une amélioration de la situation.

À travers cet échange, le Président a tenu à réaffirmer son engagement à la réalisation de la mission de la Banque et sa certitude quant aux choix stratégiques retenus pour atteindre la vision que le Conseil d'Administration s'est donnée. Dans ses propos, il a clairement démontré les limites auxquelles est confronté notre système bancaire et a fait ressortir les pistes à explorer pour le redynamiser.

QU'EST-CE QU'UNE BANQUE ?

Le terme **BANQUE** est l'appellation générique, courante, habituellement utilisée pour désigner des entreprises à fonctions, statuts ou activités fort différents ou spécifiques. Il est donc important de définir plus précisément ce que ce terme recouvre en adoptant successivement trois approches qui sont souvent mises en avant par la littérature financière, à savoir :

1. L'approche économique où la banque est définie en tant qu'intermédiaire financier
2. L'approche juridique où la banque est définie en tant qu'institution financière
3. L'approche professionnelle qui reconnait la diversité du métier de banquier

En effet, l'expression Banque Commerciale, regroupe l'ensemble des banques au sens large, qu'il s'agisse de banque de dépôts, de banque de détail, banque d'affaires ou banque d'investissement, mais pourtant en se basant sur les approches susmentionnées, ces institutions financières sont toutes regroupées à travers l'approche économique, et non à travers l'approche juridique. Ce sont toutes des banques dans le sens économique mais du point de vue juridique, elles ne peuvent pas toutes réaliser les mêmes opérations.

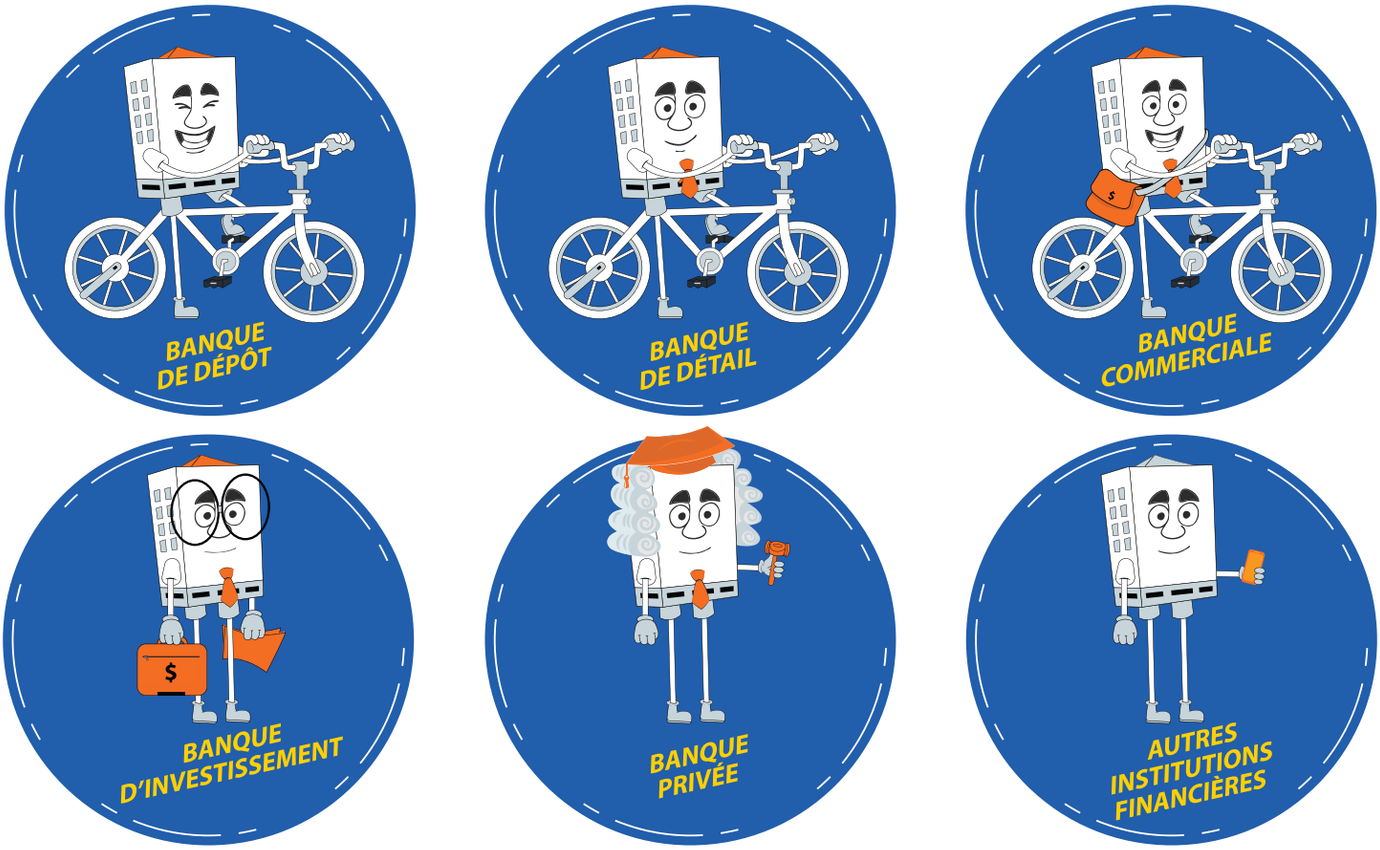

Dans certains pays, le législateur établit clairement la distinction entre les banques de détail, de dépôts et les autres institutions financières à travers les activités qu'elles réalisent, en classant les opérations en 2 groupes :

1. Les opérations de base qui comprennent :

- Réception de fonds du public
- Opérations de crédit
- Gestion des moyens de paiement

2. Les opérations connexes, dites de marché, qui comprennent :

- Conseil, gestion et ingénierie financière, et tous les services destinés à faciliter la création et le développement d'entreprises et l'accès à des équipements en respectant les dispositions légales en la matière
- Conseil et assistance en matière de gestion de patrimoine
- Placements, souscriptions, achats, gestion, garde et vente de valeurs mobilières et de tout produit financier
- Etc…

APPLICATION DE CE PRINCIPE DANS LA RÉALITÉ

OPÉRATIONS DE BASE

- Réception de fonds du public
- Gestion des moyens de paiement

OPÉRATIONS DE BASE

- Réception de fonds du public
- Gestion des moyens de paiement
- Opérations de crédit

OPÉRATIONS DE BASE

- Réception de fonds du public
- Gestion des moyens de paiement
- Opérations de crédit

\+

OPÉRATIONS CONNEXES

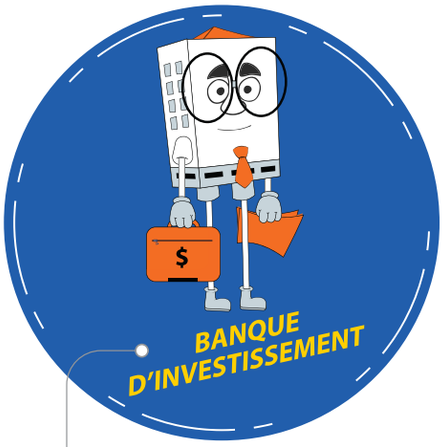

OPÉRATIONS CONNEXES

- Conseil, gestion et ingénierie financière
- Conseil et assistance en matière de gestion de capitaux
- Placements, achats, prise de participation, gestion, garde et vente de valeurs mobilières et de tout produit financier
- Crédit dans des domaines spécifiques

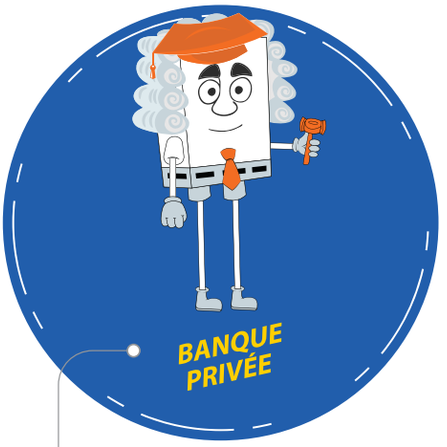

OPÉRATIONS CONNEXES

- Conseil, gestion et ingénierie financière
- Gonseil et assistance en matière de gestion de patrimoine
- Placements, achats, prise de participation, gestion, garde et vente de valeurs mobilières et de tout produit financier

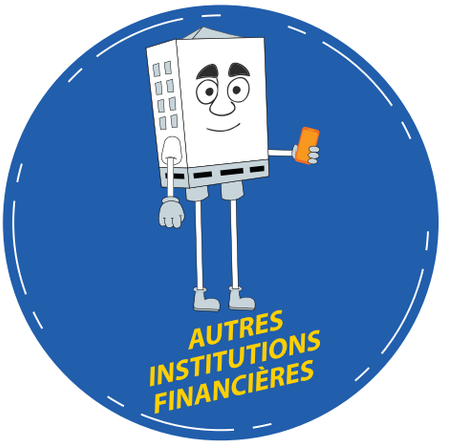

BANQUE
DE DÉTAIL

LE RÔLE DES BANQUES DE DETAILS…

Les banques de détail, à l'inverse des autres institutions financières, jouent un rôle d'intermédiaire financier qui s'interpose entre les agents économiques en ajustant l'offre à la demande de capitaux, c'est-à-dire, en reliant les capacités de financement aux besoins de crédit.

En ce sens, la banque de dépôt se définit comme une entreprise spécialisée dans le commerce de l'argent. Elle joue un rôle primordial dans l'économie car la banque est un intermédiaire financier chargé de :

LA TRANSFORMATION DES ÉCHÉANCES

La transformation des échéances consiste à convertir des dépôts à court terme en prêts à plus long terme - donc des dépôts à vue et d'épargne pouvant être récupérés par leur propriétaire à n'importe quel moment.

LA GESTION DE RISQUES

Il s'agit d'une composante de l'activité bancaire qui vise à réduire la probabilité d'échec ou d'incertitude de tous les facteurs pouvant affecter le remboursement d'un prêt, la bonne gestion des fonds reçus de la clientèle, etc…

LA RÉALISATION D'ÉCONOMIE D'ÉCHELLE

Plus les institutions bancaires augmentent leur volume d'affaires, donc augmentent leurs portefeuilles de prêts, de dépôts et l'ensemble des services non traditionnels liés au système informatique, plus les coûts unitaires liés à ces produits et services diminuent.

L'ENTRETIEN DE RELATION DE CONFIANCE AVEC SA CLIENTÈLE

En effet, les banques de détail avec leurs outils électroniques tels que site internet, application téléphonique, carte de crédit et autres, facilitent les échanges commerciaux en permettant aux parties prenantes de confirmer réception des fonds lors de la réalisation d'un échange commercial.

Graphique 1

CHIFFRES CLÉS DU CRÉDIT … *(Source Banque Mondiale)*

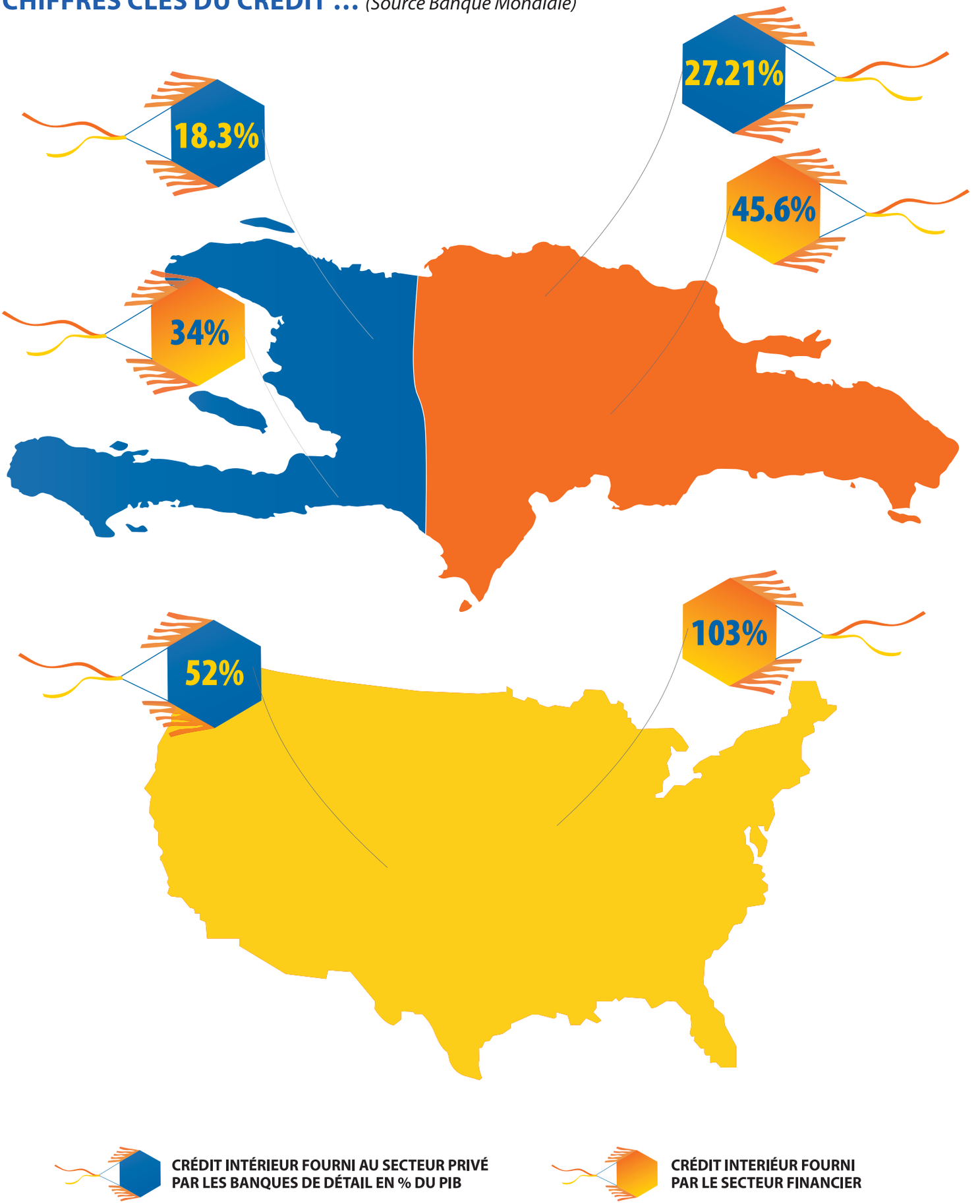

Graphique 2

Les banques de dépôt et de détail, majoritairement présentes dans le paysage financier local portent, comme on l'entend souvent, le poids et la responsabilité du sous-développement de l'économie locale. Souvent, le public reproche le manque d'implication de ces institutions locales dans le développement et l'accompagnement financier des entreprises, qui selon eux, devraient être capables de créer de la richesse et sortir le pays de ce cercle de consommation sans production.

Toutefois, comme nous l'avons vu, il existe des différences dans les activités que peuvent développer une banque, plus précisément entre les opérations de base et les opérations connexes. Les banques haïtiennes ne sont que des banques de dépôt et de détail dont leur seul objet, et ce, de par leur structure juridique, est le développement des opérations de base. Aussi à travers les chiffres présentés au graphique 2, nous voyons rapidement que les banques ne sont pas les seules à fournir du crédit. En effet, plus de la moitié du financement dans les pays tels que les Etats-Unis et la République Dominicaine sont octroyés par des institutions autres que les banques de dépôt et de détail.

En ce qui a trait aux opérations de base, nous pouvons constater que les banques locales sont bien positionnées. En tant que gestionnaires de risques, elles supportent la consommation en accordant des crédits pour lesquels elles arrivent à mitiger le risque de non remboursement (ce qui sous-entend qu'elles ne font des prêts que si la source de remboursement est clairement identifiable et constante dans le temps), elles gèrent sans failles les moyens de paiement et elles ont rarement créé des situations de panique au niveau de l'économie.

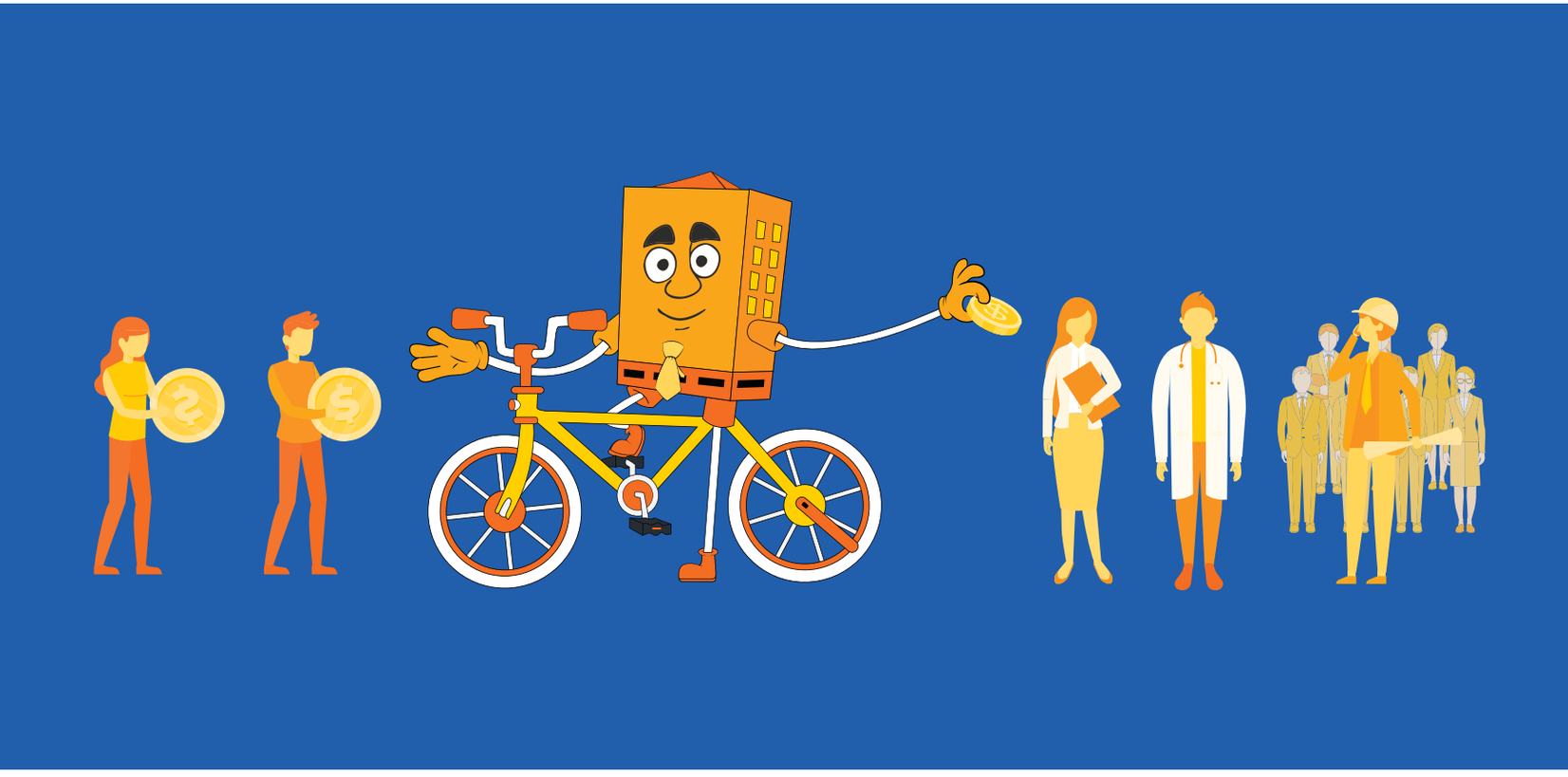

Graphique 3

FAUT-IL D'AUTRES INSTITUTIONS FINANCIÈRES POUR ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT LOCAL OU FAUT-IL QUE LES BANQUES DE DÉTAIL METTENT SUR PIEDS DES PÔLES DE DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS CONNEXES ?

La réalisation des activités connexes à travers la création d'institutions financières spécialisées (ou de pôles d'investissement) au sein d'une banque de détail nécessaires à l'investissement et au développement de l'économie n'est pas suffisant pour s'assurer de l'impact souhaité. En effet, il existe d'autres prérequis, tels que :

1. Un goût pour le risque de la part des citoyens (es) ayant de l'épargne; de l'audace et de la transparence pour ceux décidant d'investir
2. Une épargne nationale capable de supporter l'investissement
3. Un cadre opérationnel et un système légal accordant la priorité aux créanciers

En effet, la différence principale entre ces deux groupes d'opérations réside dans la structure des ressources. Contrairement aux banques de détail, il faut, pour les activités d'investissements, des placements à termes, ce qui sous-entend une certaine prise de risque de manière consciente de la part du client.

D'autre part, convaincre les épargnants à investir dans un projet suppose une transparence et une communication claire et franche quant à la qualité dudit projet, les marchés potentiels, les compétences nécessaires pour son exécution ainsi que les résultats attendus.

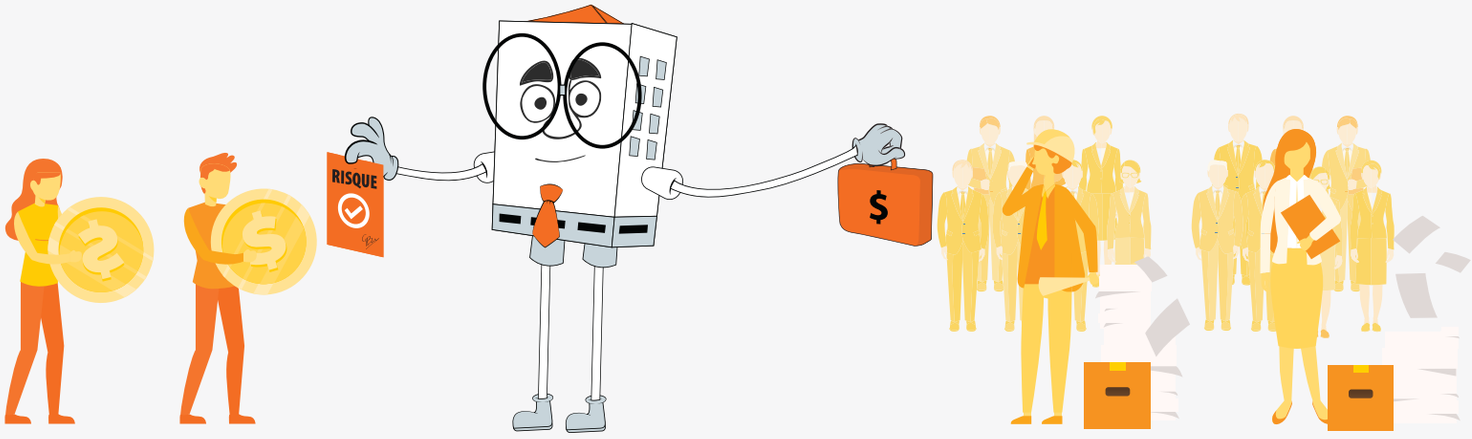

Graphique 4

Aussi, dans un monde de plus en plus compétitif, l'attractivité des ressources n'est pas chose simple. De ce fait, l'épargne nationale, dont la qualité et la solidité sont très importantes, devrait constituer la première source en capitaux pour les besoins d'investissement de nos entrepreneurs locaux. Pourtant, en Haïti nous ne disposons pas suffisamment de fonds de pension, ni d'aucun fonds d'investissement et la structure des portefeuilles des compagnies d'assurance reste immature, ne permettant pas des investissements à long terme. En effet, les primes d'assurances à long terme telles que les assurances de personnes (vie et santé) sont minoritaires par rapport aux primes d'assurances à bien plus court terme telles que les assurances de dommages (véhicule).

La disponibilité ou l'accessibilité à des ressources à long terme constitue un élément essentiel au développement de telles activités.

LA BUH ET SON POSITIONNEMENT : *PRÉPARER L'AVENIR…*

Consciente de la réalité, des opportunités et de la nécessité d'innover, la Banque de l'Union Haïtienne a, depuis deux ans, mis en place une stratégie pour préparer, faire partie de et dessiner le futur de notre système bancaire et plus précisément notre système financier.

En effet, à travers ce nouveau modèle d'affaires, la BUH cherche à accomplir la vision et la mission qu'elle s'est instruite en se positionnant de manière à mieux comprendre les problèmes actuels du secteur financier local et ainsi, apporter des solutions appropriées en contribuant au montage d'entreprises créatrices de richesses et de valeurs ajoutées au sein de notre économie.

Cette stratégie a pour objectif de :

1. Faire évoluer la culture de « Gestionnaire de Risques » prédominante dans le secteur financier local à celle d'une culture mixte où la commercialisation et la gestion des risques constituent les caractéristiques à développer.
2. Sensibiliser notre clientèle sur l'importance de la transparence dans la communication de leur potentiel, leur réalisation et leur organisation afin de mieux répondre aux exigences des institutions financières [Banques ou autres] et éventuellement à celles d'un marché boursier.

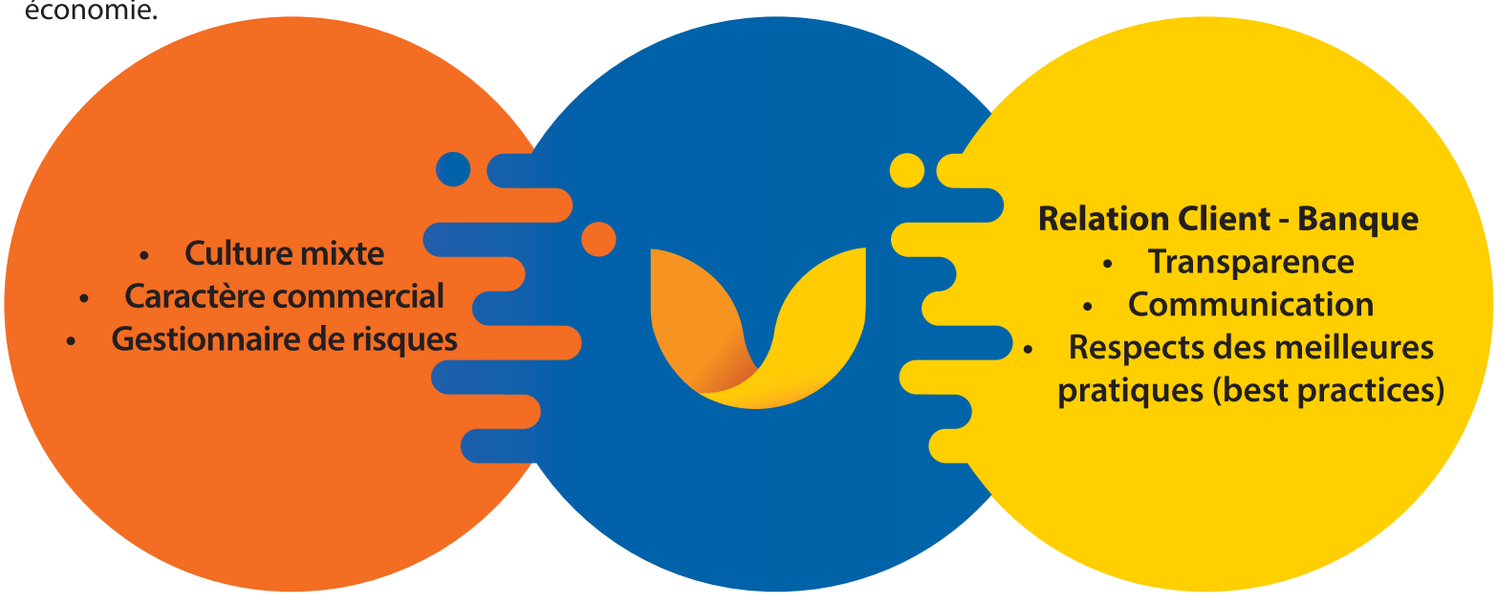

Graphique 5

Une culture ne mettant pas uniquement l'accent sur la gestion du risque mais donnant une place importante à l'aspect commercial dans le développement de nos activités, afin de :

- Conquérir de nouveaux marchés
- Favoriser la croissance
- Valoriser les savoir-faire
- Accélérer la transformation des entreprises

L'EXEMPLE KENSCOFF

L'ouverture de la succursale de Kenscoff constitue l'exemple parfait du désir qu'a la Banque de l'Union Haïtienne d'innover et chercher à repousser les limites auxquelles fait face notre système bancaire. En effet, le choix de s'implanter à Kenscoff avait pour objectif :

1. La captation de dépôts
2. Mais surtout l'accompagnement et l'appui financier à une clientèle spécifique jusqu'ici non bancarisée

Ainsi, le développement de cette culture d'entreprise vise à faire de nos agents commerciaux de vrais conseillers à la clientèle, des accompagnateurs pour nos clients et dont la mission principale consiste à les aider à identifier leur potentiel, mettre en place les « meilleures pratiques [Best Practices] » afin de répondre correctement aux exigences des institutions financières et décrocher le financement nécessaire au développement de leurs activités. Le développement de la culture commerciale se présente donc comme un des prérequis au développement des opérations connexes.

Le but principal de toutes ces réflexions est la redéfinition de la dynamique client-banque pour poser les bases nécessaires et mieux se positionner pour le développement, entre autres, d'un pôle d'activités connexes au moment opportun.

RAPPORT DE GESTION

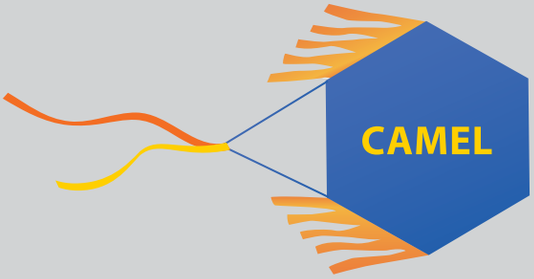

	2015	2016	2017	2018	2019	SECTEUR 2019
CAPITAL						
IMMOBILISATION / AVOIR DES ACTIONNAIRES	80.0%	51.0%	42.0%	19.0%	28.5%	32.1%
AVOIR DES ACTIONNAIRES EN % DE L'ACTIF	6.6%	8.1%	7.8%	12.0%	8.91%	8.40%
DÉPÔTS EN % DE L'ACTIF	80.0%	75.0%	77.0%	71.3%	77.6%	80.73%
ACTIFS						
PRÊTS IMPRODUCTIFS EN % PRÊTS BRUTS	0.9%	1.0%	0.4%	0.4%	2.11%	6.54%
PROVISIONS POUR CRÉANCES DOUTEUSES EN % PRÊTS IMPRODUCTIFS BRUTS	202.9%	98.8%	151.0%	167.0%	139.0%	46.57%
PRÊTS IMPRODUCTIFS NETS EN % DE L'AVOIR DES ACTIONNAIRES	-6.3%	0.1%	-1.3%	-1.1%	-5.0%	13.30%
MANAGEMENT						
COMMISSIONS SUR SALAIRES	76.0%	71.0%	71.0%	91.9%	81.9%	68.95%
COEFFICIENT D'ÉXPLOITATION	55.0%	69.0%	72.0%	62.6%	61.3%	61.72%
PRODUCTIVITÉ (PNB) PAR EMPLOYÉ (MILLION)	3,342	3,601	4,076	5,126	5,366	4,924
RENTABILITÉ						
RETOUR SUR ACTIF (ROA)	2.5%	1.5%	1.3%	1.7%	1.4%	1.87%
ROA MOYEN	3.1%	1.9%	1.4%	1.9%	1.6%	N/D
RETOUR SUR INVESTISSEMENT (ROE)	38.3%	18.9%	16.1%	14.0%	15.6%	21.70%
ROE MOYEN	48.2%	25.1%	18.2%	18.4%	15.6%	N/D
REVENU NET D'INTÉRÊTS EN % DES REVENUS D'INTERÊTS	85.6%	74.9%	63.9%	70.8%	75.3%	77.40%
RENDEMENT MOYEN DES PRÊTS	10.6%	11.5%	12.1%	11.3%	11.3%	11.64%
RÉMUNÉRATION MOYENNE DES DÉPÔTS	0.7%	1.6%	2.0%	2.0%	1.7%	1.30%
LIQUIDITÉ						
LIQUIDITÉ EN % DE L'ACTIF	43.0%	42.0%	42.2%	38.5%	41.1%	46.66%
LIQUIDITÉ EN % DES DÉPÔTS	54.0%	56.0%	54.6%	54.1%	52.9%	57.80%

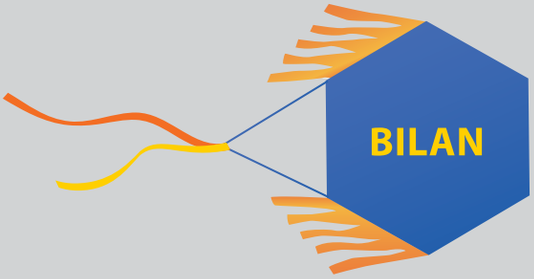

	2016	2017	2018	2019	EFFORT
ACTIFS	12,705.1	16,992.2	21,323.3	28,548.7	33.9%
DISPONIBILITÉS	5,392.2	7,175.7	8,215.9	11,725.2	42 .7%
ENCAISSE	287.8	424.4	633.6	1,590.4	151.0%
AVOIR À LA BRH ET À LA BNC	4,552.7	6,192.9	6,688.7	9,098.1	36.0%
AVOIR À L'ÉTRANGER	450.6	536.6	653.7	1,037.2	58.7%
AUTRES	1.1	21.9	239.0	-(0.4)	-100.2%
BONS BRH	-	294.6	699.7	339.6	-51.5%
AUTRES PLACEMENTS	421.1	309.0	312.7	262.2	-16.1%
PORTEFEUILLE DE PRÊTS NET	6,247.4	8,524.0	11,226.1	14,935.7	33.0%
IMMOBILISATIONS NETTES	527.9	563.3	716.3	725.6	1.3%
AUTRES ACTIFS	116.5	125.7	201.1	560.4	178.7%
PASSIFS ET AVOIR DES ACTIONNAIRES	12,705.1	16,992.2	21,323.3	28,548.7	33.9%
DÉPÔTS	9,590.6	13,143.5	15,200.4	22,161.8	45.8%
À VUE	2,791.4	4,144.9	4,846.5	8,025.3	65.6%
D'ÉPARGNE	2,614.0	2,883.9	3,535.7	4,974.7	40.7%
À TERME	4,185.2	6,114.7	6,818.2	9,161.8	34.4%
AUTRES PASSIFS	2,084.4	2,518.6	3,574.2	3,843.5	7.5%
AVOIR DES ACTIONNAIRES	1,030.1	1,330.1	2,548.8	2,543.4	-0.2%
CAPITAL LIBÉRÉ	528.1	547.7	729.9	728.5	-0.2%
SURPLUS D'APPORT	342.4	411.9	1,178.1	1,170.1	-0.7%
RÉSERVES	158.9	212.3	294.9	208.9	-29.2%
BÉNÉFICES NON RÉPARTIS	0.7	158.2	345.8	435.9	26.0%

(EXPRIMÉ EN MILLION DE HTG)

L'actif de la Banque a cru de **+34%** sur l'exercice. Cette croissance a été à plus de 90% générée par l'augmentation de la disponibilité et des actifs financiers, plus particulièrement le portefeuille de crédit qui a contribué à plus de 51% dans la croissance du bilan.

Dans le cadre de la gestion de ses fonds propres, la banque veille à ce que son niveau de solvabilité soit toujours compatible avec ses objectifs stratégiques et ses obligations réglementaires. La banque est par ailleurs attentive à ce que son ratio global de sovabilité offre un coussin de sécurité suffisant. Avec un ratio de 10.01%, la banque s'établit au-dessus des exigences réglementaires.

RATIOS CLÉS

ROA MOYEN

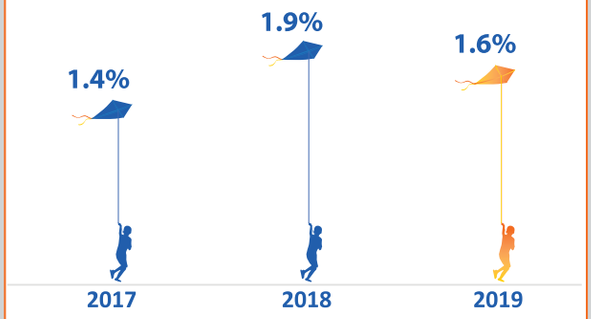

ROE MOYEN

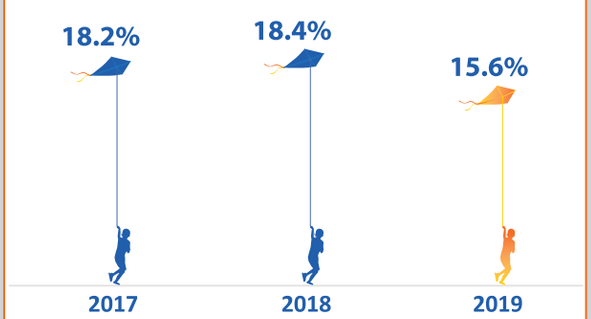

VALEUR COMPTABLE ACTION

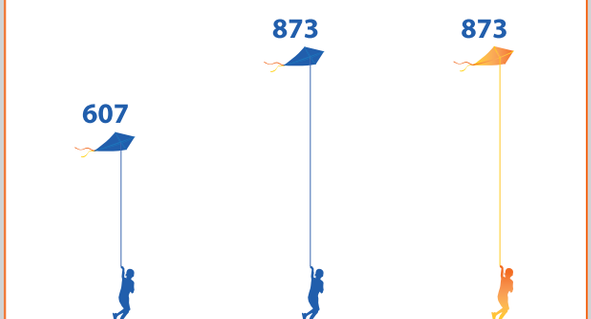

COEFFICIENT D'EXPLOITATION

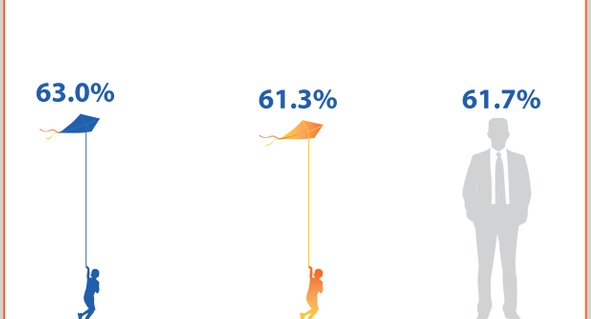

La BUH a su faire preuve d'efficience et a une fois de plus demontré la justesse de son modèle de développement. Même en pleine croissance **[+25% de points de service, et +33% de l'effectif]** la banque affiche un coefficient d'exploitation semblabe aux institutions bancaires de la place se trouvant dans un cycle de développement plus mature.

REVENUS

	2015	2016	2017	2018	2019	VAR
BÉNÉFICE NET	199.9	194.6	214.5	356.4	396.8	11%

(EXPRIMÉ EN MILLION DE HTG)

BÉNÉFICE NET

(EXPRIMÉ EN MILLION DE HTG)

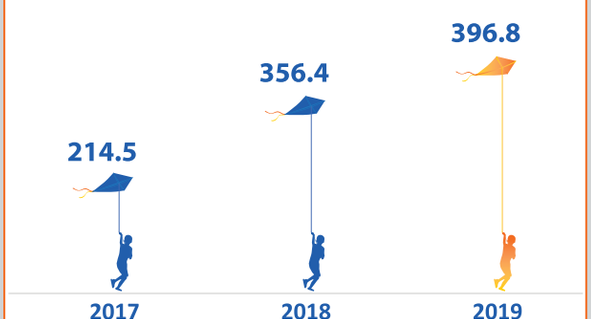

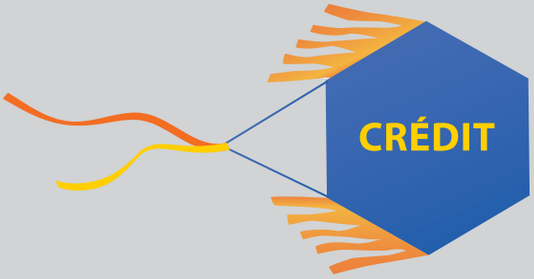

ÉVOLUTION PORTEFEUILLE CRÉDIT BRUT

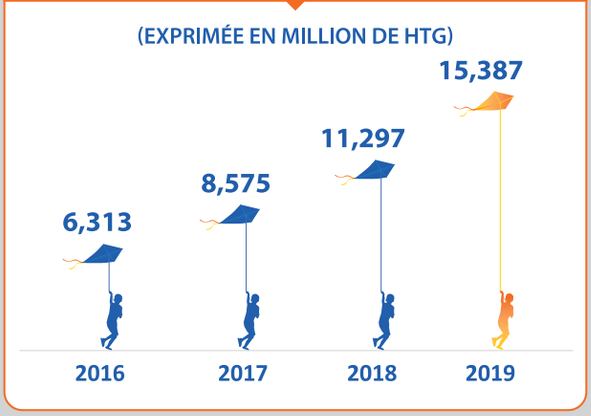

Sur l'ensemble de l'année 2019, la BUH a conservé sa bonne dynamique commerciale dans un contexte macroéconomique difficile. Les encours de crédit augmentent de **36 %** par rapport à 2018 avec une croissance soutenue des crédits aux entreprises.

PORTEFEUILLE IMPRODUCTIF
(EN % DES PRÊTS BRUTS)

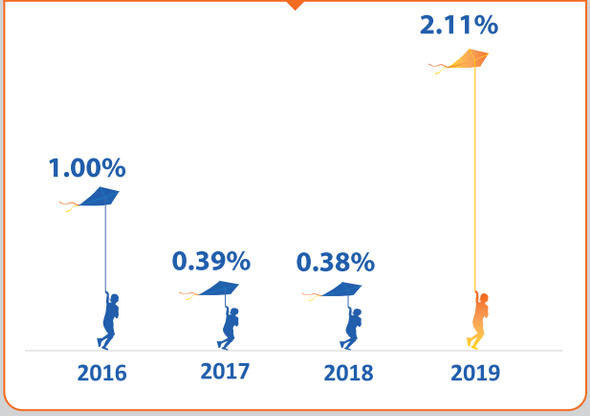

Avec des improductifs en nette augmentation, passant de **0.38% en 2018 à 2.11% en 2019**, la BUH est en bonne posture par rapport au système qui affiche un taux d'improductif de plus **6%**.

PRODUCTION DE CRÉDIT GLOBAL

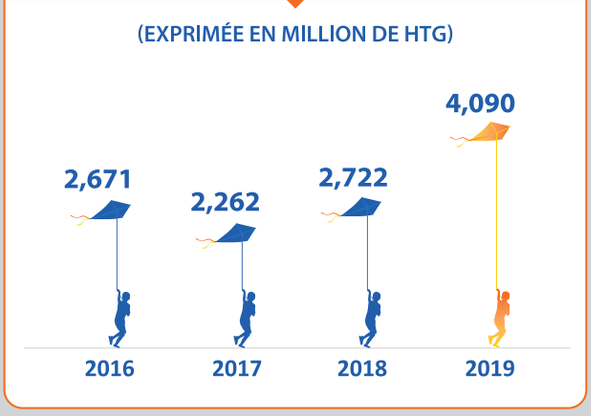

MONNAIES PORTEFEUILLES CRÉDIT

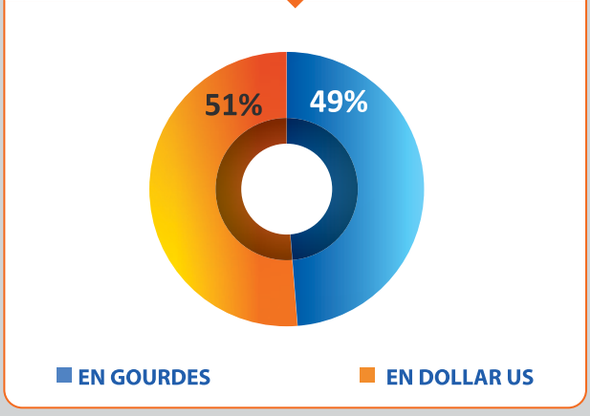

	2017	2018	2019	SYSTÈME 2019
PROVISIONS POUR PERTES SUR PRÊTS	50,714.00	70,749.00	451,483.00	3,916,569.30
PORTEFEUILLE IMPRODUCTIF	33,450.00	42,371.00	324,921.00	8,409,640.20

(EXPRIMÉ EN MILLIER DE HTG)

DÉPÔTS

	2018	2019	CAPTATION
DÉPÔTS	15,200.4	22,161.8	46%
À VUE	4,846.5	8,025.3	66%
D'ÉPARGNE	3,535.7	4,974.7	41%
À TERME	6,818.2	9,161.8	34%

(EXPRIMÉ EN MILLION DE HTG)

ÉVOLUTION PORTEFEUILLE DE DÉPÔTS

(EXPRIMÉE EN MILLION DE HTG)

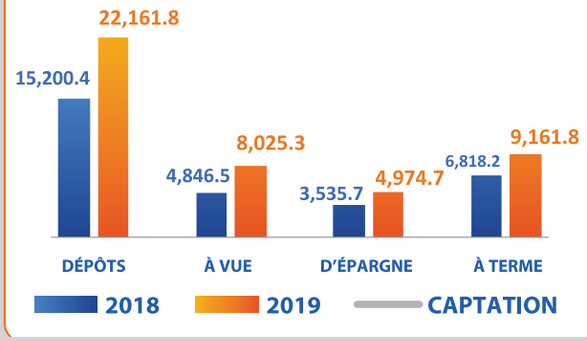

STRUCTURE DU PORTEFEUILLE DE DÉPÔTS

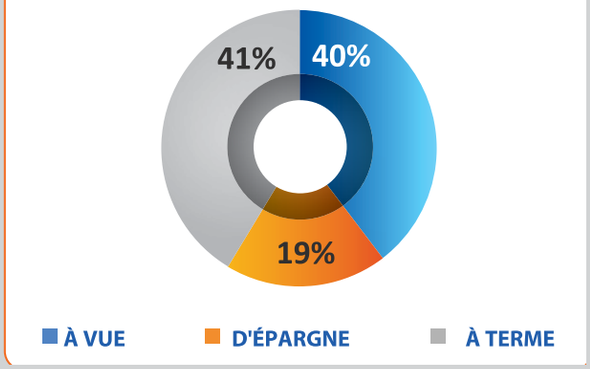

PORTEFEUILLE DE DÉPÔTS PAR MONNAIE

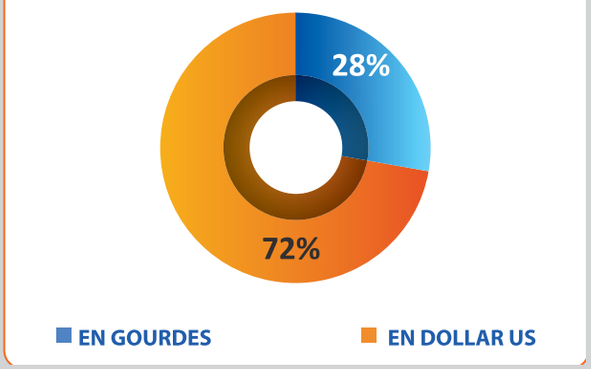

STRUCTURE PORTEFEUILLE DÉPÔT HTG

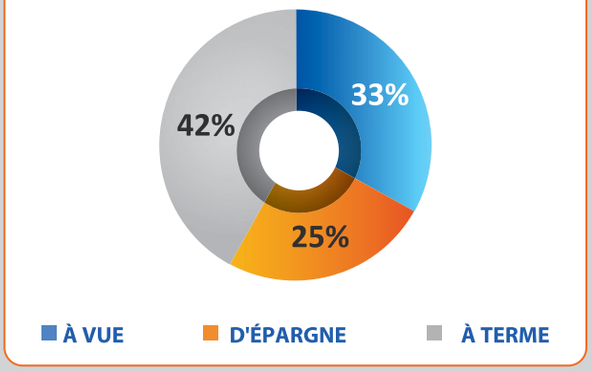

STRUCTURE PORTEFEUILLE DÉPÔT USD

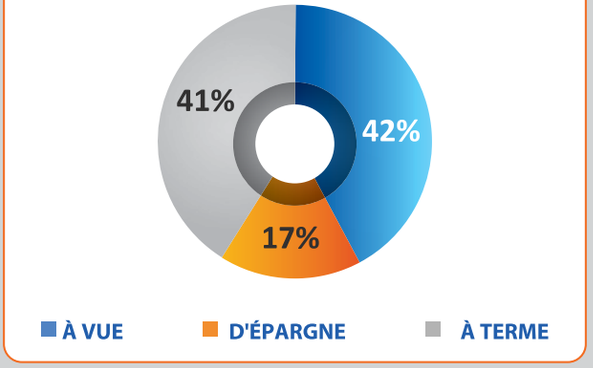

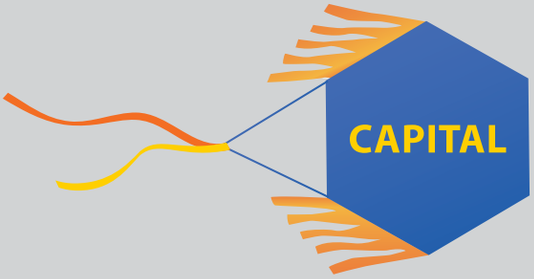

ACTIFS

(EXPRIMÉ EN MILLION DE HTG)

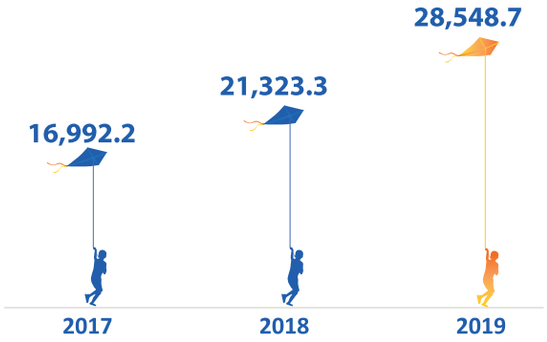

AVOIR DES ACTIONNAIRES

(EXPRIMÉ EN MILLION DE HTG)

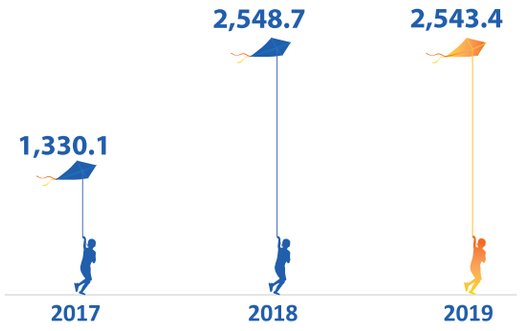

Le ratio de capital sur actif à risques est crucial pour assurer que la banque dispose d'un coussin suffisant et raisonnable pour absorber d'éventuelles pertes avant d'être insolvable et ainsi perdre les dépôts de la clientèle. La BUH dispose d'un coussin beaucoup plus important que celui recommandé par les normes internationales.

RATIO CAPITAL

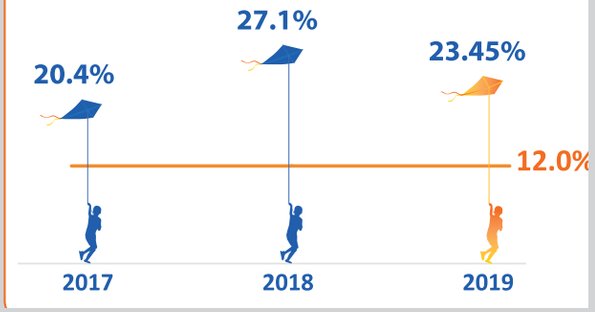

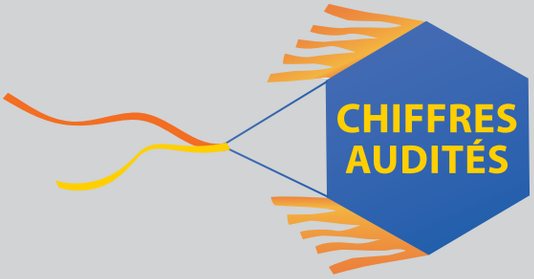

	2015	2016	2017	2018	2019	EFFORT
REVENUS D'INTÉRÊTS	403.6	758.9	1,064.3	1,317.8	1,789.8	35.8%
PRÊTS	386.1	752.9	1,035.2	1,264.2	1,741.7	37.8%
INTÉRÊTS SUR PLACEMENT	17.4	33.0	29.1	53.5	48.1	-10.0%
DÉPENSES D'INTÉRÊTS	57.5	190.6	327.2	384.5	442.7	15.1%
MARGE NETTE D'INTÉRÊTS	346.1	568.3	737.1	933.3	1,347.2	44.3%
AUTRES REVENUS	320.6	238.4	251.3	409.8	418.2	2.1%
COMMISSIONS NETTES	146.2	182.2	161.7	341.2	401.3	17.6%
AUTRES	174.4	56.2	89.6	68.5	16.9	-75.4%
PRODUITS NET BANCAIRE	666.0	806.7	988.4	1,343.0	1,765.4	31.4%
DOTATION À LA PROVISION POUR CRÉANCES DOUTEUSES	(45.0)	(1.7)	(4.0)	(48.6)	(147.2)	202.6%
DÉPENSES D'ÉXPLOITATION	366.8	558.6	707.5	840.8	1,082.9	28.8%
SALAIRES ET AVANTAGES SOCIAUX	191.8	257.0	340.9	371.2	490.2	32.1%
FRAIS DE LOCAUX	75.8	93.8	113.2	136.1	190.6	40.0%
AMORTISSEMENTS	20.8	33.9	49.7	60.5	91.1	50.6%
AUTRES DÉPENSES D'EXPLOITATION	78.4	173.9	203.6	273.0	311.0	13.9%
BÉNÉFICES AVANT IMPÔTS SUR LE REVENU	254.9	246.5	276.9	453.6	535.3	18.0%
IMPÔTS SUR LE REVENU	54.9	51.9	62.4	97.2	138.5	42.5%
BÉNÉFICE NET	199.9	194.6	214.5	356.4	396.8	11.3%

(EXPRIMÉ EN MILLION DE HTG)

La marge nette d'intérêts a connu une augmentation considérable, plus importante que celle qu'ont connu les revenus d'intérêts, respectivement **44.3% et 35.8%**. Cette amélioration de **4.44% du retour net d'intérêts en pourcentage des revenus d'intérêts** par rapport à 2018, s'explique en grande partie par la croissance de la part des dépôts à vue, dépôts non rémunérés, dans le portefeuille global de dépôts mais aussi par une amélioration du taux de rendement moyen des prêts de **4%**.

Les revenus d'intérêts de la Banque totalisent 1,789.8 millions de gourdes en 2019, soit une hausse de **35.8%** par rapport à 2018, tandis que les frais de gestion s'élèvent à 1,082.9 millions de gourdes, soit une hausse de +28.8%, traduisant une maîtrise des coûts et un investissement dans la croissance des activités de financement. Le résultat net ressort à 396.8 millions de gourdes, en hausse de **+11.3%** par rapport à 2018.

LISTE D'ACTIONNAIRES AYANT PLUS DE 5% DU CAPITAL	POURCENTAGE
Alternative Insurance Company	18.90%
Joseph Eddy Deeb	7.23%
Hinoto S.A.	6.32%
Jacques André Villejoint	5.87%

MPA
MÉROVÉ - PIERRE
CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES

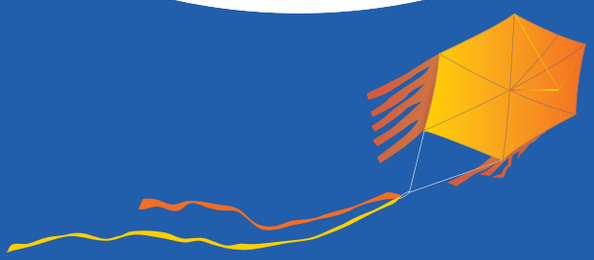

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS INDÉPENDANTS

MPA
MÉROVÉ - PIERRE
CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES

+509 2813-0334 | 0335 | 0336 | 0343
administration@merove-pierre.com
www.merove-pierre.com

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

États Financiers

30 septembre 2019

(Rapport des auditeurs indépendants ci-joint)

7, rue Lechaud, Bourdon, Port-au-Prince, Haïti • P.O. Box 13270, Delmas, Port-au-Prince, Haïti

BANQUE DE L'UNION HAITIENNE, S.A. (BUH)
TABLE DES MATIÈRES
30 SEPTEMBRE 2019

		Page
Rapport des auditeurs indépendants : Mérové-Pierre – Cabinet d'Experts-Comptables		1-3
États financiers		
Bilans		4
États du Résultat Net		5
États de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires		6-7
États des Flux de Trésorerie		8
Notes aux États financiers		
Note 1	Organisation	9
Note 2	Base de préparation des états financiers	9-10
Note 3	Principales conventions comptables	10-25
Note 4	Gestion des risques	26-34
Note 5	Liquidités	35
Note 6	Bon BRH et obligations du Trésor, net	36-37
Note 7	Placements à l'étranger, net	38-39
Note 8	Placements locaux	39-40
Note 9	Titres de participation – entreprise associée	40-41
Note 10	Contrats de location – financement syndiqués, net	41-43
Note 11	Prêts	43-51
Note 12	Immobilisations, net	52
Note 13	Placements en immobilier	53
Note 14	Autres éléments d'actif, net	54
Note 15	Dépôts	55-56
Note 16	Emprunts - BRH	57-59
Note 17	Autres éléments de passif	59-60
Note 18	Obligations subordonnées	60
Note 19	Capital-actions	60-61
Note 20	Incidence de l'adoption de IFRS 9	62
Note 21	Provisions pour pertes de crédit attendues	63
Note 22	Salaires et autres prestations de personnel	63
Note 23	Impôts sur le revenu	64-65
Note 24	Opérations avec des sociétés apparentées	65-66
Note 25	Engagements et passif éventuel	66-67

MPA
MÉROVÉ-PIERRE
CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES

+509 2813-0334 | 0335 | 0336 | 0343
administration@merove-pierre.com
www.merove-pierre.com

Rapport des auditeurs indépendants

Au Conseil d'Administration
Banque de l'Union Haïtienne, S.A.:

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Banque de l'Union Haïtienne, S.A. (BUH), comprenant le bilan au 30 septembre 2019 et les états du résultat net, de l'évolution de l'avoir des actionnaires et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales conventions comptables.

À notre avis, à l'exception de l'incidence de la situation décrite dans la section «*Fondement de l'opinion avec réserve*» de notre rapport, les états financiers ci-joints présentent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Banque de l'Union Haïtienne, S.A. au 30 septembre 2019 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion avec réserve

La Banque fait l'objet d'une poursuite légale relative à une affaire immobilière remontant à 1993. Le montant de la poursuite est important et, pour l'instant, il n'est pas possible d'en déterminer l'issue probable. Cette situation a fait l'objet de discussion avec le Régulateur des banques et les conseillers juridiques de la Banque. Selon les IFRS, les états financiers devraient divulguer de l'information à ce sujet. Cependant, en fonction des procédures judiciaires en cours, avec l'accord de ses conseillers juridiques, la Banque a décidé de ne pas divulger d'information à ce sujet; ce qui constitue une dérogation aux IFRS.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *«Responsabilités des auditeurs pour l'audit des états financiers»* du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque conformément au *Code de déontologie des professionnels comptables* du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) ainsi qu'aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Haïti, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles et le code de l'IESBA. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes Internationales d'Information Financière ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, il incombe également à la Direction d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, à moins que la Direction n'ait l'intention de liquider la Banque ou de cesser son activité si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombre aux responsables de la Gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Banque.

Responsabilités des auditeurs pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des évènements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Banque à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mérové-Pierre Cabinet d'Experts-Comptables

MÉROVÉ-PIERRE - CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES
7, Rue Lechaud, Bourdon
Port-au-Prince, Haïti
Le 2 mars 2020

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.
Bilans
30 septembre 2019 et 2018
(Exprimé en milliers de gourdes)

	Notes		2019	2018
ACTIF				
LIQUIDITÉS	5	G	**11,725,226**	8,215,876
BONS BRH ET OBLIGATIONS DU TRÉSOR, NET	6		**339,567**	834,816
PLACEMENTS À L'ÉTRANGER, NET	7		**205,454**	116,933
PLACEMENTS LOCAUX	8		**6,480**	6,480
TITRES DE PARTICIPATION – ENTREPRISE ASSOCIÉE	9		**50,310**	54,176
CONTRATS DE LOCATION – FINANCEMENT SYNDIQUÉS, NET	10		**175,768**	-
PRÊTS	11		**15,211,367**	11,296,877
Provision pour pertes de crédit attendues			**(451,483)**	(70,749)
PRÊTS, NET			**14,759,884**	11,226,128
IMMOBILISATIONS, NET	12		**725,607**	485,704
AUTRES				
Placements en immobilier	13		**214,901**	230,573
Autres éléments d'actif, net	14		**345,486**	152,654
			560,387	383,227
TOTAL ACTIF		G	**28,548,683**	21,323,340
PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES				
DÉPÔTS	15		**22,161,838**	15,200,416
EMPRUNTS - BRH	16		**2,246,940**	2,418,976
AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF	17		**1,372,586**	962,765
OBLIGATIONS SUBORDONNÉES	18		**223,958**	192,438
TOTAL PASSIF			**26,005,322**	18,774,595
AVOIR DES ACTIONNAIRES				
Capital-actions libéré	19		**740,262**	729,909
Actions de trésorerie			**(11,759)**	(12)
Surplus d'apport			**1,170,092**	1,178,059
Bénéfices non répartis			**435,875**	345,939
Réserve légale			**178,251**	124,724
Réserve générale pour pertes sur prêts	9		**-**	140,924
Réserve - biens immobiliers hors exploitation			**30,640**	29,202
TOTAL AVOIR DES ACTIONNAIRES			**2,543,361**	2,548,745
TOTAL PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES		G	**28,548,683**	21,323,340

Voir les notes aux états financiers

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.
États du Résultat Net
Exercices terminés les 30 septembre 2019 et 2018
(Exprimé en milliers de gourdes, à l'exception du résultat net par action)

	Notes		2019	2018
REVENUS D'INTÉRÊTS				
Prêts et contrats de location-financement syndiqués		G	**1,741,714**	1,264,246
Obligations du Trésor, bons BRH et autres			**48,145**	53,523
			1,789,859	1,317,769
FRAIS D'INTÉRÊTS				
Dépôts			**367,481**	302,742
Autres			**75,185**	81,737
			442,666	384,479
REVENUS NET D'INTÉRÊTS			**1,347,193**	933,290
Provision pour pertes de crédit attendues	**21**		**(147,217)**	(48,649)
			1,199,976	884,641
AUTRES REVENUS (DÉPENSES)				
Commissions			**401,292**	341,243
Gain de change			**138,328**	155,275
Quote-part dans une entreprise associée, net d'impôts	**9**		**(3,866)**	(1,525)
Frais opérationnels			**(118,022)**	(95,125)
Autres			**446**	9,889
			418,178	409,757
REVENU NET D'INTÉRÊTS ET AUTRES REVENUS			**1,618,154**	1,294,398
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Salaires et autres prestations du personnel	**22**		**490,163**	371,179
Frais de locaux, matériel et mobilier			**190,642**	136,139
Amortissement	**13**		**91,081**	60,472
Autres			**310,990**	273,006
			1,082,876	840,796
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS SUR LE REVENU			**535,278**	453,602
IMPÔTS SUR LE REVENU	**23**		**138,490**	97,159
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		G	**396,788**	356,443
Résultat net par action équivalente de capital libéré		G	**136**	153

Voir les notes aux états financiers

BANQUE DE L'UNION HAITIENNE, S.A.
État de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires
Exercice terminé le 30 septembre 2018
(Exprimé en milliers de gourdes)

		Capital-actions libéré	Actions de trésorerie	Suplus d'apport	Bénéfices non répartis	Réserve légale	Réserve générale pour pertes sur prêts	Réserve - biens immobiliers hors exploitation	Total
Solde au 30 septembre 2017	**G**	**550,000**	**(2,274)**	**411,912**	**158,202**	**79,364**	**108,942**	**23,975**	**1,330,121**
Ajustement relatif à la plus-value des instruments de capitaux propres (placements locaux) **(note 8)**		-	-	-	**804**	-	-	-	**804**
Solde au 30 septembre 2017 (redressé)		**550,000**	**(2,274)**	**411,912**	**159,006**	**79,364**	**108,942**	**23,975**	**1,330,925**
Résultat net de l'exercice		-	-	-	356,443	-	-	-	**356,443**
Virement à la réserve générale pour pertes sur prêts		-	-	-	(31,982)	-	31,982	-	-
Virement à la réserve légale		-	-	-	(45,360)	45,360	-	-	-
Virement à la réserve sur biens immobiliers hors exploitation		-	-	-	(5,227)	-	-	5,227	-
Frais légaux liés à l'augmentation de capital		-	-	-	(1,496)	-	-	-	**(1,496)**
Total		-	-	-	**272,378**	**45,360**	**31,982**	**5,227**	**354,947**
Transactions avec les actionnaires :									
Rachats d'actions		-	(101)	(290)	-	-	-	-	**(391)**
Ventes d'actions		179,909	500	760,282	-	-	-	-	**940,691**
Dividendes en espèces		-	-	-	(85,445)	-	-	-	**(85,445)**
Émission d'actions à titre de compensation au Conseil d'Administration **(note 19)**		-	1,863	6,155	-	-	-	-	**8,018**
Total		**179,909**	**2,262**	**766,147**	(85,445)	-	-	-	**862,873**
Solde au 30 septembre 2018	**G**	**729,909**	**(12)**	**1,178,059**	**345,939**	**124,724**	**140,924**	**29,202**	**2,548,745**

Voir les notes aux états financiers

BANQUE DE L'UNION HAITIENNE, S.A.
État de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires
Exercice terminé le 30 septembre 2019
(Exprimé en milliers de gourdes)

		Capital-actions libéré	Actions de trésorerie	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Réserve légale	Réserve générale pour pertes sur prêts	Réserve-biens immobiliers hors exploitation	Total
Solde au 30 septembre 2018	**G**	**729,909**	**(12)**	**1,178,059**	**345,939**	**124,724**	**140,924**	**29,202**	**2,548,745**
Incidence de l'adoption de IFRS 9									
Provision pour pertes de crédit attendues **(note 20)**		-	-	-	(268,553)	-	-	-	(268,553)
Virement de la réserve générale pour pertes sur prêts		-	-	-	140,924	-	(140,924)	-	-
Incidence nette		-	-	-	**(127,629)**	-	(140,924)	-	(268,553)
Solde au 30 septembre 2018, redressé		**729,909**	**(12)**	**1,178,059**	**218,310**	**124,724**	-	**29,202**	**2,280,192**
État du résultat global de l'exercice:									
Résultat net de l'exercice		-	-	-	396,788	-	-	-	**396,788**
Virement à la réserve légale		-	-	-	(53,527)	53,527	-	-	-
Virement à la réserve sur biens immobiliers hors exploitation		-	-	-	(1,438)	-	-	1,438	-
Total		-	-	-	**341,823**	**53,527**	-	**1,438**	**396,788**
Transactions avec les actionnaires:									
Rachats d'actions		-	(11,747)	(76,139)	-	-	-	-	**(87,886)**
Ventes d'actions		10,353	-	68,172	-	-	-	-	**78,525**
Dividendes en espèces		-	-	-	(124,258)	-	-	-	**(124,258)**
Total		10,353	(11,747)	(7,967)	(124,258)	-	-	-	**(133,619)**
Solde au 30 septembre 2019	**G**	**740,262**	**(11,759)**	**1,170,092**	**435,875**	**178,251**	**-**	**30,640**	**2,543,361**

Voir les notes aux états financiers

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.
États des Flux de Trésorerie
Exercices terminés les 30 septembre 2019 et 2018
(Exprimé en milliers de gourdes)

	Notes		2019	2018
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Résultat net de l'exercice		G	**396,788**	356,443
Eléments de conciliation du résultat net de l'exercice aux liquidités résultant des activités d'exploitation:				
Perte sur immobilisations			**12,248**	1,094
Perte sur placements en immobilier	**13**		**283**	-
Amortissement des immobilisations	**12**		**91,081**	60,472
Quote-part - résultats investissement Sofin	**9**		**3,866**	1,525
Provision pour pertes de crédit attendues	**21**		**147,217**	48,649
Effet de change de réévaluation de la provision pour pertes de crédit attendues sur les actifs financiers			**36,229**	4,397
Changements dans les éléments d'actif et de passif résultant des activités d'exploitation:				
Produits sur ventes de placements en immobilier			**15,389**	2,075
Augmentation des placements à l'étranger, net			**(88,550)**	(74,435)
Décaissements de prêts, net			**(3,961,635)**	(2,706,763)
Diminution (augmentation) des bons BRH et obligations du Trésor, net			**494,899**	(303,433)
Augmentation nette des dépôts			**6,961,422**	2,056,931
Augmentation contrats de location - financement syndiqués, net			**(177,705)**	-
Variation des autres éléments d'actif et de passif			**416,338**	406,132
Impôts sur le revenu payés			**(105,767)**	(32,934)
Liquidités provenant (utilisées dans) des activités d'exploitation			**4,242,103**	(179,847)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisitions d'immobilisations	**12**		**(467,440)**	(216,615)
Produits sur ventes d'imobilisations			**8,822**	-
Acquisitions de titres de participation	**9**		**-**	(26,083)
Acquisition d'instruments de capitaux propres			**-**	(5,335)
Liquidités utilisées dans des activités d'investissement			**(458,618)**	(248,033)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Emprunts - BRH			**(172,036)**	597,692
Dividendes			**(124,258)**	(85,445)
Augmentation des obligations subordonnées			**31,520**	7,502
Rachats d'actions, net			**(9,361)**	(391)
Ventes d'actions, net			**-**	940,691
Emission d'actions en compensation, net			**-**	8,018
Liquidités (utilisées dans) provenant des activités de financement			**(274,135)**	1,468,067
Variation nette des liquidités			**3,509,350**	1,040,187
Liquidités au début de l'exercice			**6,209,469**	6,618,741
Incidence de change sur les liquidités en devises du début de l'exercice			**2,006,407**	556,948
Liquidités à la fin de l'exercice	**5**	G	**11,725,226**	8,215,876

Voir les notes aux états financiers

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(1) ORGANISATION

La Banque de l'Union Haïtienne, S.A. (BUH) est une société anonyme établie sous les lois de la République d'Haïti et autorisée à fonctionner par arrêté présidentiel publié au Moniteur le 26 juillet 1973. L'objectif principal de la BUH est de réaliser toutes sortes d'opérations commerciales bancaires en vue d'intensifier le développement des principales activités économiques du pays. Le siège social de la BUH est situé au no. 3, rue Jean Gilles, Route de l'Aéroport.

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

(a) Cadre de préparation des états financiers

Les états financiers de la Banque de l'Union Haïtienne ont été préparés en conformité avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Ces états financiers ont été approuvés par le Conseil d'Administration le 2 mars 2020.

(b) Base d'évaluation des états financiers

Les états financiers ci-joints sont préparés sur la base du coût historique à l'exception de certains instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net au niveau des placements à l'étranger **(note 7)**, des placements locaux **(note 8)** et des placements en immobilier **(note 13)** qui sont comptabilisés à leur juste valeur.

Les méthodes utilisées pour mesurer la juste valeur sont décrites aux **notes 3(c), 3(e) et 3(k)**.

(c) Monnaie de présentation

Les états financiers ci-joints sont préparés en gourdes haïtiennes, monnaie fonctionnelle de la Banque. Les informations financières ont été arrondies en milliers de gourdes.

(d) Estimations et jugement

Lors de la préparation de ces états financiers en accord avec les Normes Internationales d'Information Financière, la Direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui affectent l'application des normes comptables et les montants des éléments d'actif et de passif déclarés et la présentation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que les résultats de l'exercice. Les résultats actuels peuvent être différents de ces estimations.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS (SUITE)

(d) Estimations et jugement (suite)

Ces estimations et hypothèses sont revues de manière continue. L'effet de révision de ces estimations comptables est imputé à l'exercice au cours duquel ces révisions ont lieu ainsi qu'aux exercices futurs affectés.

Des estimations et l'exercice de jugement ont influencé l'application des conventions comptables et ont un effet sur les montants reflétés aux états financiers. Les principaux postes des états financiers affectés par ces estimations et ce jugement sont listés ci-dessous:

Note 6	Bons BRH et obligations du Trésor, net
Note 7	Placements à l'étranger, net
Note 8	Placements locaux
Note 9	Titres de participation – entreprise associée
Note 10	Contrats de location – financement syndiqués, net
Note 11	Prêts, net
Note 12	Immobilisations, net
Note 13	Placements en immobilier
Note 14	Autres éléments d'actif, net

De l'avis de la Direction, les états financiers ont été préparés adéquatement en faisant preuve de jugement dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les conventions comptables décrits ci-dessous ont été appliqués de manière uniforme à tous les exercices présentés dans les états financiers ci-joints. Comme il est permis par les dispositions transitoires de IFRS 9, la Banque n'a pas retraité les états financiers comparatifs pour traiter de l'incidence découlant de l'application des dispositions de l'IFRS 9 en ce qui à trait à la dépréciation des actifs financiers. Cette incidence est reportée aux bénéfices non répartis **(note 20)**. Au 1er octobre 2018, la Banque a modifié la présentation de certaines rubriques du bilan et certains postes ont été reclassés par rapport à ceux présentés précédemment. Ainsi, aux états financiers comparatifs, des reclassifications ont été effectuées au niveau des intérêts à recevoir qui auparavant étaient présentés dans les autres éléments d'actif mais qui sont regroupés à présent avec les instruments financiers correspondants.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(a) Conversion des comptes exprimés en devises

Conformément au IAS no. 21, les éléments monétaires d'actif et de passif exprimés en devises sont convertis en gourdes haïtiennes au taux de change prévalant à la date du bilan. Les gains et les pertes de change résultant de ces conversions sont inscrits à l'état du résultat net.

Les transactions effectuées en devises sont converties au taux de change du marché à la date de la transaction. Les gains et pertes sur les opérations de change sont inscrits à l'état du résultat net.

(b) Dépréciation des actifs financiers

En accord avec les exigences de IFRS 9, la Banque applique depuis le 1er octobre 2018 une méthode de dépréciation à trois phases afin de mesurer les pertes de crédit attendues pour tous les instruments de créance comptabilisés au coût amorti, à l'exception des contrats de location-financement syndiqués pour lesquels une approche simplifiée s'applique; pour les instruments de créances comptabilisés au coût amorti ainsi que pour les hors bilan comptabilisés au coût amorti.

Les instruments de capitaux propres gardés à la juste valeur par le biais du résultat net ou du résultat global lorsqu'applicable, ainsi que les instruments des créances gardés à la juste valeur par le biais du résultat ne sont pas sujets à dépréciation.

Cette provision pour pertes de crédit attendues selon IFRS 9 est basée sur une série d'hypothèses et de méthodologies de crédit propres à la Banque et au système bancaire en général qui incluent :

- Les changements au niveau de la notation du risque de crédit des emprunteurs
- La durée de vie des facilités de crédit
- L'intégration de certaines informations prospectives
- Les prévisions concernant le contexte actuel de la conjoncture économique (i.e.: changements au niveau des conditions macroéconomiques telles que l'inflation, les taux d'intérêts, le taux de change, de la gourde par rapport au dollar US et le Produit Intérieur brut).

La Direction doit donc exercer un niveau de jugement important pour établir cette provision pour pertes de crédit attendues, à chaque date de clôture. Les critères réglementaires de la Banque Centrale qui ont toujours été en ligne avec la gestion interne de la Banque du risque de crédit, et qui présentent l'avantage d'avoir été testés et validés sont également pris en considération. Les ajustements requis pour l'application de IFRS 9 par rapport aux exigences réglementaires font l'objet d'ajustements et sont reflétés dans les comptes de réserve **(note 3 q).**

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(b) Dépréciation des actifs financiers (suite)

Cette provision pour pertes de crédit attendues (PCA) est déterminée en considérant la classification des actifs financiers en différentes phases comme suit :

Phase 1 Les actifs financiers n'ayant pas subi de détérioration spécifique de crédit (moins de 31 jours) de retard : Les Bons BRH et les obligations du Trésor **(note 6)**, les placements à l'étranger **(note 7)**, les contrats de location-financement syndiqués **(note 10)**, les prêts **(note 11)**, les actifs financiers dans les autres éléments d'actif **(note 14)** et les engagements hors bilan **(note 25)** sont considérés dans cette catégorie. Les pertes de crédit attendues pour cette catégorie sont établies pour les 12 mois à venir.

Phase 2 Les actifs financiers précités pour lesquels il y a une détérioration du crédit depuis la comptabilisation initiale sont considérées comme des actifs dépréciés. Les actifs financiers (31-90 jours de retard) sont considérés dans cette catégories. Les pertes de crédit attendues pour cette catégorie sont établies pour la durée de vie des actifs financiers.

Phase 3 Les actifs financiers qui ont subi des événements affectant sévèrement leurs flux de trésorerie futurs sont considérés comme des actifs à défaut. Les actifs financiers (plus de 90 jours de retard) sont considérés dans cette catégorie. Les pertes de crédit attendues pour cette catégorie sont aussi établies pour la durée de vie des actifs financiers.

Les actifs financiers à défaut pour lesquels l'institution a épuisé tous les recours légaux et autres sont décomptabilisés et sont présentés à la valeur de la garantie qui sera réalisée.

Si la notation de risque de crédit s'améliore pour un instrument financier, cet actif est reclassifié dans la phase correspondant au nouveau statut de cet actif financier à la date de présentation de l'information financière. Ceci résulte donc en des transferts de provision d'une phase à l'autre au cours de l'exercice.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(b) Dépréciation des actifs financiers (suite)

Les pertes de crédit attendues (PCA) par phase sont calculées à l'aide des trois variables suivantes :

- La Probabilité de défaut (PD) pour un actif financier ou une catégorie d'actifs financiers (avec des risques similaires) correspondant au pourcentage de perte estimé.

- L'Exposition en Cas de Défaut (ECD) représentant le montant du principal et des intérêts.

- La Perte en Cas de Défaut (PCD) représentant le pourcentage non sécurisé de l'ECD. Elle prend en considération le montant des garanties récupérables.

Par la suite, les pertes de crédit attendues sont actualisées en général au taux d'intérêt effectif de l'instrument financier respectif.

Les pertes de crédit attendues sont comptabilisées dans la provision pour pertes de crédit attendues à l'état du résultat net **(note 21)**.

Pour les contrats de location-financement syndiqués **(note 10)**, la Banque applique la **méthode simplifiée** permise par IFRS 9, qui requiert l'évaluation des pertes de crédit attendues sur la durée de vie de l'actif financier dès l'initiation du crédit et à chaque date d'évaluation. À titre d'expédient pratique, une matrice de provision est utilisée pour déterminer les pertes de crédit attendues pour ces créances. Cette matrice prend en considération les taux historiques de défaut pour chaque segment de portefeuille, ainsi que l'impact de projections futures et les conditions macro-économiques.

(c) Détermination de la juste valeur

IFRS 13 établit une hiérarchie des justes valeurs pour accroître la cohérence et la comparabilité des évaluations à la juste valeur et des informations fournies à leur sujet. Elle comporte trois niveaux :

- Les données d'entrée de **Niveau 1** qui comprennent les cours (non ajustés) auxquels une entité peut avoir accès à la date d'évaluation sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques. Un cours sur un marché actif fournit les indications les plus fiables quant à la juste valeur.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(c) Détermination de la juste valeur (suite)

- Les données d'entrée de **Niveau 2** sont des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de **Niveau 1,** qui sont observables directement ou indirectement. Elles comprennent les cours sur des marchés actifs ou non pour des actifs identiques ou similaires.

- Les données d'entrée de **Niveau 3** sont des données non observables concernant l'actif à la date d'évaluation. Les données d'entrée non observables doivent être utilisées pour évaluer la juste valeur seulement dans la mesure ou il n'existe pas des données d'entrées observables pertinentes disponibles.

La juste valeur d'un actif financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation sur le marché principal (Marché sur lequel on observe le volume et le niveau d'activité les plus élevés) ou sur le marché le plus avantageux (marché qui maximise le montant qui serait reçu ou minimise le montant qui serait payé pour la transaction en question), en l'absence de marché principal.

Pour les actifs transigés sur les marchés boursiers, les valeurs cotées des marchés actifs sont utilisées **(Niveau 1)**. S'il n'existe pas de prix coté, la juste valeur est déterminée à partir de modèles qui maximisent l'appréciation de données observables, tel que décrit dans les notes respectives **(Niveau 2)**.

(d) Liquidités

Les liquidités sont comptabilisées au coût et représentent les montants gardés en caisse, les dépôts à la BRH et à la BNC en couverture des réserves obligatoires, les dépôts à des banques étrangères avec une maturité à très court terme, et/ou remboursables sur demande, et les effets en compensation.

(e) Placements

À leur comptabilisation initiale, la Banque procède à la classification des placements en fonction du modèle économique et des caractéristiques de flux de trésorerie de ces instruments financiers.

Les placements sont ainsi comptabilisés soit au coût amorti, soit à la juste valeur par le biais du résultat net, selon les catégories définies par IFRS 9.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(e) Placements (suite)

i) ***Au coût amorti***. Ces placements sont composés d'instruments de créance suivants : bons BRH et obligations du Trésor **(note 6)**, et de dépôts à terme dans les institutions financières aux États-Unis **(note 7)** qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. La détention de ces placements s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin de recevoir des flux de trésorerie contractuels. Ces placements sont à maturité fixe et gardés à échéance. Ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de la provision pour pertes de crédit attendues. Les primes et escomptes et les coûts de transactions connexes sont amortis sur la durée de vie attendue de chaque instrument dans les revenus d'intérêts. Les fluctuations de valeur ne sont pas comptabilisées mais sont divulguées en notes aux états financiers.

Les gains et les pertes réalisés lors de la vente des placements à maturité fixe sont imputés à l'état du résultat net de l'exercice, au cours duquel ils se produisent.

ii) ***Juste valeur par le biais de résultat net.*** Ces placements consistent en des instruments de créances : obligations du Gouvernement des États-Unis et obligations de sociétés privées et financières **(note 7)** et instruments de capitaux propres dans une société étrangère **(note 7)** et des sociétés locales **(note 8)** qui sont comptabilisés à leur juste valeur, par le biais du résultat net. Ces placements sont généralement acquis en vue de revente ou dans le but de réaliser des plus-values.

Les coûts des transactions sont imputés directement aux résultats. Les revenus d'intérêts, dividendes et les fluctuations de juste valeur sont comptabilisés à l'état du résultat net ainsi que les gains et les pertes réalisés lors de l'aliénation de ces titres.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(f) Titres de participation-entreprise associée

Ces titres sont comptabilisés selon la méthode en équivalence, lorsque la société est présumée exercer sur l'entreprise associée une influence notable, c'est-à-dire qu'elle détient directement ou indirectement 20% ou plus des droits de vote dans l'entité émettrice, ou qu'elle exerce cette influence par le biais d'autres facteurs. Cette méthode consiste à comptabiliser l'investissement à la valeur d'acquisition en y ajoutant sa quote-part des résultats enregistrés par l'entité émettrice et en y déduisant sa quote-part des dividendes versés ou déclarés. Après la date d'acquisition, des ajustements de la valeur comptable peuvent également être nécessaires dans le cas de modification du pourcentage de participation ou dans le cas de variations attribuables à d'autres éléments du résultat global tels que la réévaluation des actifs corporels ou des écarts de conversion.

La Banque cesse d'utiliser la méthode de mise en équivalence à compter de la date ou sa participation cesse d'être une participation dans une entreprise associée. Lorsque l'intérêt conservé constitue un actif financier, il est comptabilisé à la juste valeur en accord avec IFRS 9. Les différences résultant de ce traitement sont enregistrées à l'état du résultat net.

Les profits et pertes découlant des transactions d'amont (i.e. vente d'actifs à la Banque par l'entreprise associée) et d'aval (vente ou apport d'actifs par la Banque à l'entreprise associée) et portant sur des transactions effectuées entre la Banque et l'entreprise associée ne sont enregistrées qu'à concurrence des intérêts des investisseurs non liés dans cette entreprise associée.

Cependant, lorsque les transactions d'aval indiquent une diminution de la valeur nette de réalisation des actifs qui doivent être vendus ou apportés, ces pertes doivent être intégralement enregistrées par la Banque. Lorsque des transactions d'amont indiquent une diminution de la valeur nette de réalisation des actifs qui doivent être acquis ou une perte de valeur de ces actifs, la Banque comptabilise sa quote-part de ces pertes.

Les gains et pertes réalisés lors de l'aliénation de ces titres, ainsi que les dévaluations destinées à montrer un fléchissement permanent de la valeur d'origine des titres de participation sont comptabilisés à l'état du résultat net de l'exercice au cours duquel ils se produisent.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(g) Prêts

Les prêts sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif déduction faite de la provision pour pertes de crédit attendues.

Les prêts non productifs consistent en des prêts en défaut de paiement avec 90 jours de retard et plus. Ces prêts sont comptabilisés comme prêts courants lorsque les paiements sont à jour et que la Direction n'a plus de doute concernant le recouvrement de ces prêts.

Les prêts restructurés sont ceux pour lesquels la Banque accepte de modifier les dispositions en raison de la détérioration financière de l'emprunteur. Lorsque les modifications de ses modalités n'ont pas d'incidence importante sur les flux de trésorerie contractuels, le prêt restructuré n'est pas décomptabilisé. Le risque de défaillance selon les modalités modifiées est comparé au risque de défaillance selon les modalités contractuelles initiales pour déterminer s'il y a augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale. Lorsque la modification des modalités entraîne la décomptabilisation du prêt, la date de modification devient la date de comptabilisation initiale du nouveau prêt pour l'application du modèle de dépréciation. Ce traitement peut engendrer un gain ou une perte sur décomptabilisation.

Les prêts sont radiés contre la provision pour pertes de crédit attendues sur prêts établie au bilan lorsque toutes les activités de restructuration ou de recouvrement possibles ont été complétées et qu'il est peu probable qu'on puisse effectuer le recouvrement d'autres sommes. Les récupérations sur créances radiées antérieurement sont comptabilisées directement à l'état du résultat net. Les soldes de cartes de crédit sont ordinairement radiés lorsqu'ils sont en souffrance depuis plus de 180 jours, à moins de négociations en cours avec certains clients.

La Direction établit une provision pour pertes de crédit attendues en fin d'exercice qui représente une estimation des pertes de crédit attendues sur le portefeuille de prêts à cette date conformément à ce qui est décrit à la **note 3b**.

Pour le portefeuille de cartes de crédit, des critères de provisions spécifiques différents de ceux des autres catégories de portefeuille sont utilisés afin de prendre en compte les risques plus élevés que présente ce secteur.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(g) Prêts (suite)

La provision pour pertes de crédit attendues sur prêts apparaissant à l'état du résultat net, représente la différence entre la provision déterminée ci-dessus et la provision du début de l'exercice, nette des radiations, et de l'effet de change résultant de la réévaluation des provisions spécifiques pour pertes de crédit attendues sur prêts exprimées en dollars.

La Banque respecte également la réglementation de la Banque Centrale en matière de provision telle que prescrite dans la circulaire 87. Lorsque la provision requise selon les normes établies par la Banque Centrale excède la provision pour pertes sur prêts reflétés au bilan, l'excédent de provision est reflété dans un compte de réserve générale pour pertes sur prêts, à l'avoir des actionnaires **(note 3 q)**.

(h) Contrats de location-financement syndiqués

La Banque finance conjointement avec une entreprie associée, des contrats de location-financement. Le risque et la rémunération sur ces contrats sont partagés en fonction des accords contractuels individuels. Ces contrats de financement sont scindés en :

Contrats en cours qui représentent des contrats engagés avec les clients mais non encore finalisés puisque les biens ne sont pas encore exploités. Ces contrats en cours sont de courte durée et seront transférés comme contrats de location-financement en exploitation une fois qu'ils deviennent effectifs. Ces contrats sont présentés au coût amorti, net de la provision pour pertes de crédit attendues.

Contrats de financement en exploitation sont des contrats de location ayant pour effet de transférer au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété du bien sous-jacent. Cette classification prend en considération: la durée du contrat par rapport à la durée de vie économique du bien; l'option d'achat à une valeur symbolique qui rend quasi-certaine la réalisation de cette option et la valeur actualisée des mensualités qui équivaut presqu'à la valeur du bien. En général, ces contrats sont conclus pour une période de 12 à 60 mois. La totalité de ces contrats de location-financement ont une valeur résiduelle quasiment nulle.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(h) Contrats de location-financement syndiqués (suite)

Ces contrats de location-financement sont comptabilisés au montant de l'investissement qui comprend les paiements qui seront reçus du preneur pour couvrir le financement de l'actif en question y compris : la valeur payée aux fournisseurs, TCA incluse, et les coûts directs initiaux incluant les primes d'assurance. Les revenus d'intérêts différés résultant de ce traitement sont présentés au net des contrats de location financement et sont sujets à l'amortissement financier de manière constante sur la durée du contrat. Les revenus d'intérêts sont reconnus à l'état du résultat net.

Les comptes à recevoir relatifs aux contrats de location – financement sont analysés régulièrement par la Direction en vue d'identifier les pertes de valeur potentielles. Une provision pour pertes sur valeur est constituée, le cas échéant.

Selon **l'approche simplifiée** de IFRS 9 décrite à la **note 3b**, la provision pour pertes de crédit attendues apparaissant à l'état du résultat net représente la différence entre la provision déterminée ci-dessus et la provision du début de l'exercice, net des radiations, des récupérations et, de l'effet de change résultant des provisions spécifiques exprimées en dollars. Les récupérations sur créances radiées antérieurement sont comptabilisées à l'état du résultat net.

(i) Immobilisations

Les immobilisations sont reflétées au coût. Cependant, les transferts de placements en immobilier effectués au cours d'un exercice sont reflétés à la juste valeur qui devient le coût présumé de ces terrains et immeubles à la date du changement d'utilisation. À l'exception des terrains, des améliorations locatives et des investissements en cours, les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée estimative de leurs vies utiles.

Les améliorations locatives sont amorties sur la durée des contrats de bail selon la méthode d'amortissement linéaire. Les investissements en cours seront amortis sur leur durée de vie estimative à partir du moment où ils seront prêts à être utilisés.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(i) Immobilisations (suite)

Les taux en vigueur pour les principales catégories d'immobilisations sont comme suit:

Immeubles	5%
Véhicules	25%
Équipements, matériel et mobilier	10%- 20%
Équipements informatiques	20%
Logiciels informatiques	14%- 20%
Améliorations locatives	10%

La méthode d'amortissement, la durée de vie et la valeur résiduelle des différentes catégories d'immobilisations sont revues à chaque fin d'exercice.

Les dépenses importantes d'amélioration et de reconditionnement sont capitalisées, alors que les frais d'entretien et de réparation sont imputés aux dépenses.

Les gains ou pertes réalisés lors de la disposition d'immobilisations sont reflétés à l'état du résultat net.

(j) Propriétés détenues pour revente

Conformément à IFRS 5, les propriétés détenues pour revente sont des terrains et immeubles reçus en dation de créances en compensation de montants dus incluant: les soldes de prêts et d'intérêts à recevoir, et les frais décaissés par la Banque à des fins de reprise, lors de l'insolvabilité constatée des débiteurs. Ces propriétés sont comptabilisées à la juste valeur estimative, à la date de la transaction.

La Banque a établi un programme de vente selon lequel ces propriétés devraient être activement commercialisées dans leur état actuel dans un délai n'excédant pas en général un an, à moins de circonstances indépendantes du contrôle de la Banque. Les biens ne répondant pas à ces critères sont reclassés dans les placements en immobilier.

La valeur aux livres de ces propriétés est analysée à la date de chaque bilan afin de déterminer s'il y a une indication de perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur aux livres est ramenée, via l'état du résultat net, à la valeur nette de réalisation correspondant au prix de vente net estimé, dans le cours normal des activités.

(À suivre)

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(j) Propriétés détenues pour revente (suite)

La juste valeur est estimée à partir des expertises effectuées par des évaluateurs en immobilier indépendants.

Conformément à la règlementation bancaire, une réserve est requise sur les propriétés détenues pour revente **(note 3r)** et est comptabilisée à un poste distinct, réserve pour bien immobiliers hors exploitation, à l'état de l'évolution de l'avoir des actionnaires.

Aux 30 septembre 2019 et 2018, il n'y a pas de propriétés detenues pour revente.

(k) Placements en immobilier

Les placements en immobilier représentent des terrains et immeubles détenus par la Banque pour une période et une utilisation indéterminées, en prévision que les biens connaîtront un accroissement en valeur par rapport à leur valeur comptable d'origine.

Ces terrains et immeubles sont gardés à la juste valeur et ne sont pas amortis, conformément au traitement permis par IAS 40. Les justes valeurs ont été révisées à la fin de l'exercice en cours à partir des expertises effectuées par des évaluateurs en immobilier indépendants.

Toute plus ou moins-value résultant d'un changement dans la juste valeur de ces placements en immobilier est comptabilisée à l'état du résultat net.

Les revenus de loyers et les frais relatifs à la gestion des immeubles sont comptabilisés à l'état du résultat net.

Conformément à la règlementation bancaire, une réserve générale est requise sur les placements en immobilier **(note 3r)** et est comptabilisée à un poste distinct, réserve pour bien immobiliers hors exploitation, à l'état de l'évolution de l'avoir des actionnaires.

(l) Dépôts, emprunts et obligations subordonnées

Les dépôts, emprunts et obligations subordonnées constituent des passifs financiers qui sont initialement mesurés à la juste valeur et présentés net des coûts de transactions directement attribuables à l'émission de ces instruments, et comptabilisés ensuite au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. La juste valeur de ces passifs financiers est assimilable à la valeur aux livres, puisque les taux d'intérêts sont indexés aux taux du marché. Les frais d'intérêts payés sur ces titres sont comptabilisés au poste autres frais d'intérêts de l'état du résultat net.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(m) Capital-actions

Le capital-actions, reflété à l'avoir des actionnaires, est composé d'actions ordinaires. Les coûts directs liés à l'émission de nouvelles actions sont comptabilisés, net de l'effet de l'impôt sur le revenu, aux bénéfices non répartis.

Les dividendes sur les actions ordinaires sont enregistrés lorsqu'approuvés par l'Assemblée Générale des actionnaires contre les bénéfices non répartis.

(n) Surplus d'apport

L'excédent des versements reçus sur le capital-actions par rapport à la valeur nominale des actions est enregistré au surplus d'apport. L'écart entre le prix des actions rachetées et la valeur nominale de ces actions est imputé au surplus d'apport jusqu'à épuisement de ce compte, puis aux bénéfices non répartis.

(o) Actions de trésorerie

Les actions de trésorerie représentent des actions rachetées par la Banque. Ces actions sont reflétées à ce poste à leur valeur nominale.

(p) Réserve légale

Conformément à la loi sur les sociétés financières, un prélèvement de 10% sur le résultat avant impôts sur le revenu, diminué le cas échéant des pertes antérieures, est effectué chaque année en vue de constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint 50% du capital-actions libéré.

(q) Réserve générale pour pertes sur prêts

Le poste de réserve générale pour pertes sur prêts, établi par la Direction, est constitué à partir d'affectations des bénéfices non répartis et représente l'excédent des provisions requises par la Banque Centrale par rapport aux provisions calculées selon la Norme Internationale d'Information Financière IFRS 9. Cette réserve n'est pas sujette à distribution et n'est pas considérée dans le calcul des fonds propres règlementaires.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(r) Réserve – biens immobiliers hors exploitation

Le poste de réserve - biens immobiliers hors exploitation, est constitué à partir d'affectations des bénéfices non répartis et représente les réserves requises par la BRH sur ces biens en fonction de la Loi bancaire du 20 juillet 2012. Elles sont constituées de ce qui suit:

- À la réception, 30% de la juste valeur estimative des biens reçus en garantie de paiement par le biais d'adjudication ou de dation, à partir de l'application de cette Loi.

- Annuellement, 20% de la valeur inscrite des biens adjugés ou reçus en dation de paiement, non vendus après un délai de deux ans jusqu'à 100% de la valeur inscrite. Cette addition au niveau de la réserve est applicable depuis le 3 décembre 2015 en fonction de la note interprétative no.1 de la BRH datée du 3 décembre 2013 sur l'application de l'article 189 de la Loi bancaire.

Cette réserve n'est pas sujette à distribution et n'est pas considérée dans le calcul des fonds propres réglementaires. Lorsque la Banque dispose de biens immobiliers hors exploitation, les réserves constituées sur ces biens sont virées aux bénéfices non répartis.

(s) Intérêts

Les revenus et les dépenses d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêts effectif. Ces intérêts incluent principalement les revenus d'intérêts sur les prêts, les contrats de location-financement syndiqués, les obligations du Trésor, les bons BRH et les placements à l'étranger ainsi que les dépenses d'intérêts sur les dépôts, emprunts et obligations subordonnées.

(t) Commissions

Les commissions qui sont importantes aux taux d'intérêts effectifs des actifs et passifs financiers sont incluses dans le calcul de ces taux d'intérêts effectifs.

Les revenus et les dépenses de commissions assimilables à des frais de service sont comptabilisés à l'état du résultat net lorsque les services sont rendus.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(u) Impôts sur le revenu

Conformément à IAS 12, la dépense d'impôts est enregistrée à l'état du résultat net sauf lorsqu'elle se rapporte à des éléments enregistrés directement à l'avoir des actionnaires. Dans ces cas, l'effet des impôts qui y sont liés est également reporté à l'avoir des actionnaires.

Les impôts sur le revenu comprennent les impôts courants et les impôts reportés lorsqu'applicables. Les impôts courants représentent les impôts calculés sur les résultats imposables fiscalement en appliquant les taux statutaires ainsi que tous autres ajustements qui affectent les montants d'impôts à payer ou à récupérer de la Banque.

Les impôts reportés provenant des écarts temporaires entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif et leur valeur correspondante pour fins fiscales, sont reflétés dans les autres éléments d'actif et/ou de passif.

La Banque a comptabilisé, aux autres éléments de passif, l'impôt reporté résultant de la plus-value sur les placements locaux et de la réévaluation de l'ancien siège social. L'impôt reporté sur les placements locaux sera renversé lors de la vente de ces placements. L'impôt reporté sur le siège social est amorti proportionellement à la durée de vie de l'immeuble.

La Banque comptabilise également l'impôt reporté relatif à la quote-part des résultats de l'entreprise associée aux postes autres éléments d'actif ou de passif. Le poste d'impôt reporté est comptabilisé sur l'impôt calculé sur la quote-part des résultats annuels comptabilisés au taux effectif applicable aux dividendes et est diminué sur la base des impôts payés à la distribution de dividendes ou lorsque les quotes-parts sont réinvesties dans le cadre d'une distribution de dividendes en actions.

(v) Réserves statutaires

Conformément aux lois et réglementations régissant la matière, les banques doivent garder à la Banque Centrale des réserves statutaires, aux 30 septembre 2019 et 2018, de 45% et 44% sur les passifs en gourdes, et de 51.5% et 49.5% sur les passifs en monnaies étrangères, respectivement. Les réserves sur les passifs libéllés en monnaies étrangères doivent être maintenues en gourdes à raison de 12.5% et 7.5% pour les exercices respectifs.

À partir de juin 2015, le taux de réserves obligatoires pour les dépôts des entreprises publiques non financières est de 100%.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(v) Revenu net par action équivalente de capital libéré

Le revenu net par action équivalente de capital libéré est calculé en divisant le revenu net de l'exercice, par la moyenne pondérée des actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

(w) Normes, modifications et interprétations non encore mises en application

La Banque a appliqué au cours de cet exercice le volet de dépréciation des instruments financiers en accord avec IFRS 9. L'incidence de l'adoption de cette norme est reflétée à la **note 20**.

Pour la Banque, la transition à IFRS 15 n'a pas eu d'incidence importante étant donné que la majorité des revenus, y compris les revenus d'intérêts, les commissions et le change ne sont pas visés par ce principe.

À la date de ces états financiers, certaines normes, modifications et interprétations ont été émises mais ne sont pas encore entrées en vigueur en date du 30 septembre 2019. Ces normes n'ont pas été prises en considération dans la préparation des états financiers de BUH.

La Direction estime cependant que l'application de la norme modifiée IFRS 16 portant sur les contrats de location en vigueur à partir de l'exercice commençant en janvier 2019 ou après, pourrait avoir une incidence sur les états financiers de la Banque à partir de l'exercice terminé le 30 septembre 2020.

En mai 2017, l'IASB a publié une nouvelle norme IFRS 17 Contrats d'Assurance qui remplace l'actuelle norme IFRS 4. Cependant, l'IASB a provisoirement décidé de reporter la date d'entrée en vigueur de l'IFRS 17 aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2022.

À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES

La gestion des risques est d'une importance cruciale dans l'exploitation de la Banque.

La BUH est très sensibilisée aux risques liés au blanchiment d'argent et a renforcé ses procédures de contrôle de manière à anticiper, cerner et mieux gérer les risques liés à la problématique du blanchiment. Une plus grande vigilance est exercée au niveau opérationnel de manière à signaler ponctuellement aux autorités compétentes tout mouvement transactionnel anormal ou inhabituel, ainsi que toute situation équivoque suscitant un doute dans les comportements de la clientèle.

De plus, des séances de formation sont assurées par la Direction de la Conformité dans toute la Banque en vue de sensibiliser et responsabiliser davantage ses employés à la problématique du blanchiment. Le logiciel de surveillance AML, pour le profilage est en production depuis le 31 juillet 2018. Le filtrage a été mis en production au cours du dernier trimestre 2018-2019 suite au choix d'un autre outil gérant les transactions en temps réel.

Parmi les risques financiers que la Banque doit gérer, on retrouve principalement les risques de liquidités, de crédit et de marché qui inclut principalement le risque de change et le risque de taux d'intérêts.

L'appréciation par la Direction des principaux risques de la Banque est comme suit:

A) RISQUE DE LIQUIDITÉS

La gestion du risque de liquidités permet de dégager régulièrement les excédents à placer dans les instruments financiers disponibles.

Le service de la Trésorerie de la Banque assure une gestion prudente quotidienne de ses besoins opérationnels en liquidités. Les dépôts à terme à échoir ainsi que les besoins du Département de Crédit pour des décaissements éventuels sont pris en compte dans les paramètres de calcul des excédents disponibles pour placements.

La BUH respecte les réserves obligatoires exigées par la circulaire 111 aux 30 septembre 2019 et 2018.

(À suivre)

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

A) RISQUE DE LIQUIDITÉS (SUITE)

Les dates d'échéance des passifs financiers de la Banque étaient comme suit aux 30 septembre:

30 septembre 2019

En milliers de gourdes		Courants	1-3 mois	4 mois-1 an	Plus d'un an	Total
Dépôts: **(note 15)**						
Dépôts à vue	G	8,025,328	-	-	-	**8,025,328**
Dépôts d'épargne		4,974,725	-	-	-	**4,974,725**
Dépôts à terme		-	2,663,779	3,974,446	2,523,560	**9,161,785**
Total dépôts		**13,000,053**	**2,663,779**	**3,974,446**	**2,523,560**	**22,161,838**
Emprunts – BRH **(note 16)**		-	48,356	144,172	2,054,412	**2,246,940**
Autres éléments de passif **(note 17)**		1,244,373	114,715	5,094	-	**1,364,182**
Obligations subordonnées **(note 18)**		-	-	-	223,958	**223,958**
		1,244,373	**163,071**	**149,266**	**2,278,370**	**3,835,080**
TOTAL	G	**14,244,426**	**2,826,850**	**4,123,712**	**4,801,930**	**25,996,918**

30 septembre 2018

En milliers de gourdes		Courants	1-3 mois	4 mois-1 an	Plus d'un an	Total
Dépôts: **(note 15)**						
Dépôts à vue	G	4,846,550	-	-	-	**4,846,550**
Dépôts d'épargne		3,535,706	-	-	-	**3,535,706**
Dépôts à terme		-	1,659,008	2,942,038	2,217,114	**6,818,160**
Total dépôts		**8,382,256**	**1,659,008**	**2,942,038**	**2,217,114**	**15,200,416**
Emprunts – BRH **(note 16)**		-	42,249	126,747	2,249,980	**2,418,976**
Autres éléments de passif **(note 17)**		873,117	74,671	5,226	-	**953,014**
Obligations subordonnées **(note 18)**		-	-	192,438	-	**192,438**
		873,117	**116,920**	**324,411**	**2,249,980**	**3,564,428**
TOTAL	G	**9,255,373**	**1,775,928**	**3,266,449**	**4,467,094**	**18,764,844**

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

B) RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit ou risque commercial est le risque de perte financière résultant de l'incapacité d'une contrepartie de s'acquitter partiellement ou entièrement de ses obligations financières ou contractuelles à l'endroit de la Banque. Les politiques monétaires adoptées par la Banque Centrale ainsi que la Réserve Fédérale aux États-Unis ou certains autres organismes internationaux dans les territoires où la Banque détient certains actifs ont une incidence sur les activités, les résultats et la situation financière de la Banque.

Ce risque concerne les actifs financiers suivants:

En milliers de gourdes		2019	2018
Liquidités: (note 5)			
Dépôts à la BRH et à la BNC	G	**9,098,068**	6,688,648
Dépôts à des banques étrangères		**1,037,181**	653,743
Effets en compensation		**(392)**	239,912
		10,134,857	7,582,303
Placements :			
Bons BRH et obligations du Trésor **(note 6)**		**339,567**	834,816
Placements à l'étranger **(note 7)**		**205,454**	116,933
Instruments de capitaux propres **(note 8)**		**56,790**	60,656
		601,811	1,012,405
Contrats de location-financement syndiqués, net (note 10)		**175,768**	-
Prêts, net (note 11)		**14,759,884**	11,226,128
Autres actifs:			
Comptes à recevoir – autres		**87,926**	32,736
Total des actifs financiers	G	**25,760,246**	19,853,572

i) Liquidités

La Banque considère le risque sur les liquidités comme faible. Ces liquidités sont maintenues dans des institutions financières importantes que la Banque considère comme solides. La viabilité financière de ces institutions est revue de manière périodique par la Direction. Aux 30 septembre 2019 et 2018, 90% et 88% de ces liquidités sont gardées à la Banque Centrale (BRH) et la BNC.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

ii) Placements

Ce risque survient lorsqu'un titre de placement subit une baisse importante suite aux mauvais résultats, réels ou anticipés, de la société émettrice du titre.

La Banque considère le risque sur les obligations du Trésor, les bons BRH, les placements à l'étranger, les placements locaux et les titres de participation aux 30 septembre 2019 et 2018 comme faible. Les informations financières sur ces institutions sont revues périodiquement par la Direction afin de déterminer la viabilité de ces placements **(notes 6, 7, 8 et 9).**

iii) Crédit, incluant les contrats de location-financement syndiqués

Le Département de Crédit est scindé en trois sections: Crédit Commercial et Industriel, Crédit Consommation et Logement, et Crédit PME sous la supervision directe du Directeur Exécutif. Le Comité de Crédit est composé du Président, du Directeur Général, de trois membres du Conseil d'Administration, du Directeur Exécutif de Crédit, des Responsables des différentes structures de crédit et du Directeur Exécutif de l'Administration du Crédit.

Ce Comité a pour mission de mettre en place la vision des activités de crédit de la Banque, de superviser et assurer l'ensemble de la gestion opérationnelle de ce risque. Les officiers de Crédit participent aux réunions du Comité de Crédit pour la présentation des dossiers de leurs clients respectifs.

La Banque maintient aussi un suivi rigoureux de son portefeuille de prêts par différents mécanismes de contrôle mis en place au niveau des diverses structures de crédit sous la supervision directe des directeurs de ces divers départements. D'autres mécanismes et procédures de contrôle et de suivi sont appliqués dans le cadre du respect des dispositions règlementaires de la BRH pour l'établissement des provisions pour pertes de valeur sur prêts (Circulaire 87) et la concentration des risques de crédit (Circulaire 83-4).

Des provisions pour pertes de crédit attendues sont comptabilisées pour toutes les pertes de valeur constatées au niveau du portefeuille.

La Banque a financé conjointement avec une société apparentée, certains contrats de location-financement. Les risques et la rémunération sur ces contrats sont partagés en fonction des accords contractuels individuels. La Banque est responsable de la supervision des opérations de financement et perçoit des commissions variant entre 1% et 2%. Ces contrats sont présentés séparément au bilan.

(À suivre)

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

iv) Autres actifs

La Banque considère comme modéré le risque de non-paiement sur les autres actifs financiers.

La répartition par secteur géographique, sur la base de localisation du risque ultime, des actifs financiers de la Banque est comme suit:

En milliers de gourdes		2019	2018
Liquidités			
Haïti	G	**9,097,676**	6,928,560
États-Unis		**1,037,181**	653,743
		10,134,857	7,582,303
Placements			
Haïti	G	**396,357**	895,472
États-Unis		**205,483**	116,933
		601,811	1,012,405
Contrats de location-financement syndiqués		**175,768**	-
Crédit			
Haïti	G	**14,759,884**	11,226,128
Autres actifs			
Haïti	G	**87,926**	32,736
Total des actifs financiers	G	**25,760,246**	19,853,572

C) RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché concerne les changements de prix sur le marché et inclut principalement le risque de change et le risque de taux d'intérêts. L'objectif de la Banque est de gérer ces risques dans des paramètres acceptables qui lui permettent d'être rentable et de maximiser son retour sur investissement tout en préservant l'avoir des déposants.

i) Risque de change

Ce risque survient lorsqu'il y a non-appariement entre le volume d'actif détenu en devises et le volume du passif libellé dans la même devise suite à la variation du cours de cette devise.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

i) Risque de change (suite)

Pour gérer ce risque, la BUH observe la stratégie de garder de faibles positions de change. Le volume de devises achetées, en fonction des demandes de la clientèle et de ses besoins internes, est généralement écoulé dans la même journée.

La Circulaire 81-6 de la Banque Centrale sur le risque de change qui stipule que la position en devises étrangères, en valeur absolue, ne doit pas dépasser, 0.5% des fonds propres comptables sur une base quotidienne, limite le gain ou la perte que la Banque pourrait encourir sur sa position en devises étrangères.

Les positions nettes de la Banque dans les différentes monnaies, étaient comme suit aux 30 septembre:

30 septembre 2019

En milliers de gourdes		Gourdes	Dollars US	Total
Liquidités	G	2,799,983	8,925,243	**11,725,226**
Placements		339,567	205,454	**545,021**
Instrument de capitaux propres		56,790	-	**56,790**
Contrats de location-financement syndiqués, net		120,247	55,521	**175,768**
Prêts, net		7,566,184	7,193,700	**14,759,884**
Autres actifs		34,914	53,012	**87,926**
Total des actifs financiers	**G**	**10,917,685**	**16,432,930**	**27,350,615**

En milliers de gourdes		Gourdes	Dollars US	Total
Dépôts	G	6,228,208	15,933,630	**22,161,838**
Emprunts - BRH		2,246,940	-	**2,246,940**
Obligations subordonnées		-	223,958	**223,958**
Autres passifs		843,346	520,836	**1,364,182**
Total des passifs financiers	**G**	**9,318,494**	**16,678,424**	**25,996,918**
Actifs (passifs), net	**G**	**1,599,191**	**(245,494)**	**1,353,697**

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

i) Risque de change (suite)

30 septembre 2018

En milliers de gourdes		Gourdes	Dollars US	Total
Liquidités	G	2,200,007	6,015,869	**8,215,876**
Placements		834,816	116,933	**951,749**
Instrument de capitaux propres		60,656	-	**60,656**
Prêts, net		7,074,062	4,152,066	**11,226,128**
Autres actifs		10,608	22,128	**32,736**
Total des actifs financiers	**G**	**10,180,149**	**10,306,996**	**20,487,145**

En milliers de gourdes		Gourdes	Dollars US	Total
Dépôts	G	5,518,192	9,682,224	**15,200,416**
Emprunts - BRH		2,418,976	-	**2,418,976**
Obligations subordonnées		-	192,438	**192,438**
Autres passifs		453,325	499,689	**953,014**
Total des passifs financiers	**G**	**8,390,493**	**10,374,351**	**18,764,844**
Actifs (passifs), net	**G**	**1,789,656**	**(67,355)**	**1,722,301**

Les positions de change de la Banque en devises étrangères aux 30 septembre 2019 et 2018, totalisaient respectivement G 245 millions équivalent à US$ 2,631 mille, et G 67 millions équivalent à US$ 963 mille. Au 30 septembre 2019, pour chaque mouvement d'une gourde par rapport au dollar US, la position de change en dollars US convertie résulterait en un gain ou une perte de change d'environ G 2.6 millions selon le cas.

Les taux de change du dollar par rapport à la gourde étaient comme suit:

	2019	2018
Dollars USG	**G 93.3162**	69.9774

ii) Risque de taux d'intérêts

La gestion de ce risque permet à la Banque de dégager des marges nettes d'intérêts positives par un appariement rationnel des actifs et passifs porteurs d'intérêts en fonction des fluctuations du marché.

La fixation de ces taux est décidée par concertation au Comité de Trésorerie, chaque début de semaine.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

ii) Risque de taux d'intérêts (suite)

La Banque exerce un suivi rigoureux des groupes de portefeuilles distincts:

- Les prêts et les dépôts provenant de la clientèle de la Banque
- Les obligations du Trésor, les bons BRH et les placements
- Les emprunts BRH
- Les obligations subordonnées.

Les positions de ces portefeuilles sont revues régulièrement par la Direction qui établit le positionnement de la Banque en regard des mouvements anticipés des taux d'intérêts et recommande la couverture de tout risque de taux non désiré ou imprévu.

En fin d'exercice, le profil de taux d'intérêts sur les principaux instruments financiers était comme suit:

En milliers de gourdes	%		2019	%	2018
Taux d'intérêts fixes:					
Actifs financiers	**22%**	**G**	**3,321,757**	28%	3,425,829
Passifs financiers	**70%**		**(11,632,685)**	73%	(9,429,573)
Net			**(8,310,928)**		(6,003,744)
Taux d'intérêts variables:					
Actifs financiers	**78%**		**12,118,583**	72%	8,867,753
Passifs financiers	**30%**		**(4,974,725)**	27%	(3,535,706)
Net			**7,143,858**		5,332,047
Total-actifs financiers porteurs d'intérêts	**100%**		**15,440,340**	100%	12,293,582
Total-passifs financiers porteurs d'intérêts	**100%**		**(16,607,410)**	100%	(12,965,279)
		G	**(1,167,070)**		(671,697)

La Banque est exposée au risque de taux d'intérêts; en effet, l'écart, d'environ G 8 milliards entre le volume des actifs et des passifs financiers à taux fixe, accompagné d'une assymétrie des échéances ont accru le risque de taux d'intérêts.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

D) CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres sont définis comme le capital libéré, le surplus d'apport, les réserves établies et les bénéfices non répartis.

La suffisance du capital des banques haïtiennes est réglementée suivant les exigences de la Banque Centrale (Circulaire 88) en matière de fonds propres. Tout établissement doit respecter les deux normes suivantes en matière de fonds propres réglementaires.

- ***Ratio actif/fonds propres*** - Un multiple maximum de 20 fois entre l'ensemble des éléments d'actif et de certains éléments hors bilan d'une part, et les fonds propres réglementaires d'autre part.

- ***Ratio fonds propres/actifs à risque*** - Un rapport minimum de 12% entre les fonds propres réglementaires d'une part, et l'ensemble des éléments d'actif et hors bilan pondérés en fonction des risques, d'autre part.

Les fonds propres réglementaires consistent essentiellement en du capital à caractère plus permanent de Catégorie 1 attribuable aux actionnaires ordinaires, nonobstant les réserves générales pour pertes sur prêts et placements en immobilier et le capital de Catégorie 2 composé essentiellement de dettes subordonnées.

La Banque détient une exemption quant à la concentration de risque de crédit par rapport à ses fonds propres et de dépassement de limite sectorielle, sur un prêt accordé dans le cadre des projets de création de Zones Franches. Une demande de renouvellement a été produite le 21 janvier 2019 et arrivera à échéance le 30 septembre 2020.

Aux 30 septembre, les ratios de fonds propres règlementaires étaient comme suit:

	2019	**2018**
Ratios actif/fonds propres	**10.01**	8.58
Ratios fonds propres/actifs à risque	**23.45%**	27.06%

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(5) LIQUIDITÉS

Aux 30 septembre, les liquidités se présentent comme suit:

En milliers de gourdes		2019	2018
Encaisse	G	**1,590,369**	633,573
Dépôts à la BRH et à la BNC		**9,098,068**	6,688,648
Dépôts dans des banques étrangères porteurs d'intérêts		**847,492**	653,743
Dépôt dans des banques étrangères non porteurs d'intérêts		**189,689**	-
Effets en compensation		**(392)**	239,912
Total liquidités	G	**11,725,226**	8,215,876

L'encaisse et les dépôts à la Banque de la République d'Haïti (BRH) et à la Banque Nationale de Crédit (BNC) entrent dans le calcul de la couverture des réserves obligatoires devant être maintenues par la Banque sur l'ensemble du passif en accord avec les dispositions prévues à cet effet dans les circulaires de la BRH. Ces dépôts ne portent pas d'intérêts.

Les dépôts dans des banques étrangères portent en moyenne des taux d'intérêts de 1.0% et 1.3% aux 30 septembre 2019 et 2018 respectivement. Le compte Banque Nationale du Canada, seul compte non porteur d'intérêts était créditeur en 2018.

La répartition des liquidités en gourdes et en devises est comme suit:

En milliers de gourdes		2019	2018
Liquidités en gourdes	G	**2,799,983**	2,200,007
Liquidités en dollars		**8,925,243**	6,015,869
	G	**11,725,226**	8,215,876

(À suivre)

(6) BON BRH ET OBLIGATIONS DU TRÉSOR, NET

Aux 30 septembre, **les bons de la Banque de la République d'Haiti (BRH)** sont comme suit:

En milliers de gourdes		2019	2018
Bons BRH	G	**300,000**	700,000
Intérêts non gagnés		**(83)**	(234)
Durée		**7 jours**	7 jours
Taux d'intérêts		**10%**	6%
TOTAL BONS BRH	G	**299,917**	699,766

Aux 30 septembre, **les obligations du Trésor** sont comme suit:

En milliers de gourdes		2019	2018
Obligations du Trésor **(a)**	G	-	21,717
Échéance		-	Septembre 2019
Taux d'intérêts		-	7%
Obligations du Trésor **(b)**		**40,000**	113,333
Échéance		**Février 2020**	Février 2020
Taux d'intérêts		**6%**	6%
TOTAL OBLIGATIONS DU TRÉSOR	G	**40,000**	135,050
TOTAL BONS BRH ET OBLIGATIONS DU TRÉSOR		**339,917**	834,816
Provision pour pertes de crédit attendues		**(350)**	-
TOTAL BONS BRH ET OBLIGATIONS DU TRÉSOR, NET		**339,567**	834,816

La provision pour pertes de crédit attendues sur les bons BRH et les obligations du Trésor a ainsi évolué :

(En milliers de gourdes)		Phase 1 Actifs non dépréciés
Solde au 30 septembre 2018	G	-
Incidence de l'application IFRS 9 **(note 20)**		(1,025)
Récupérations sur pertes de crédit attendues de l'exercice **(note 21)**		675
Solde au 30 septembre 2019	G	(350)

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(6) BON BRH ET OBLIGATIONS DU TRÉSOR, NET (SUITE)

(a) Ces obligations du Trésor ont été émises le 15 septembre 2014 par le Ministère de l'Économie et des Finances dans le cadre de la gestion des finances publiques. Du montant total de l'émission de G 5.7 milliards, 50% a été acquis par la Banque Centrale et l'autre 50% fut acquis par les banques commerciales au prorata de leurs réserves obligatoires maintenues à la Banque Centrale en date du 9 septembre 2014.

Ces obligations sont dématérialisées et sont remboursables en 60 versements mensuels égaux à partir du 15 septembre 2014. Les intérêts sont reconnus en fonction du calendrier de remboursement convenu entre la Banque Centrale et les banques commerciales. Ce calendrier prévoit que chaque versement soit accompagné d'intérêts calculés à 7% l'an en fonction de sa date d'échéance. Par conséquent, les revenus d'intérêts reconnus seront en croissance d'un exercice à l'autre.

Ainsi, les intérêts cumulatifs gagnés sur ces obligations totaliseront G 21.7 millions, dont G 7.8 millions et G 6.2 millions ont été reconnus pour les exercices 2019 et 2018.

Ces obligations du Trésor sont considérées dans le calcul de la couverture des réserves obligatoires devant être maintenues par la Banque sur l'ensemble de son passif en accord avec les dispositions prévues à cet effet dans les circulaires de la Banque Centrale. Elles ont été intégralement remboursées au 30 septembre 2019.

(b) Ces obligations de Trésor ont été émises le 1er mars 2015 dans le cadre du protocole d'accord signé le 30 janvier 2015 par le Ministère de l'Économie et des Finances, le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle Continue et la Banque de la République d'Haïti. Ce protocole concerne l'émission d'obligations du Trésor destinées à financer le secteur éducatif dont G 250 millions ont été attribués à la Banque de l'Union Haïtienne qui s'est également portée acquéreuse de G 150 millions initialement attribués à une autre Banque de la place.

Ces obligations sont dématérialisées et portent intérêts au taux de 6% l'an. Elles sont remboursables en 60 versements mensuels égaux à partir du 30 mars 2015, en fonction du calendrier de remboursement convenu avec la Banque Centrale. Les intérêts cumulatifs gagnés sur ces obligations totaliseront G 61 millions, dont G 4.6 millions et G 9.4 millions ont été reconnus pour les exercices 2019 et 2018.

(À suivre)

(7) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER, NET

Aux 30 septembre, les placements à l'étranger sont en dollars US et sont ainsi constitués:

En milliers de gourdes		2019	2018
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net			
Instruments de créance **(a)**	G	**140,692**	69,223
Instruments de capitaux propres **(b)**		**6,333**	4,749
	G	**147,025**	73,972
Placement au coût amorti, net			
Dépôt à terme **(c)**		**58,429**	42,961
TOTAL PLACEMENTS À L'ÉTRANGER, NET	G	**205,454**	116,933

(a) Les instruments de créance à la juste valeur par le biais du résultat net sont comme suit :

En milliers de gourdes		2019	2018
Instruments de créance :			
Obligations du Gouvernement des État-Unis			
Juste valeur	G	**112,240**	48,457
Durée moyenne d'échéance		**1 à 5 ans**	1 à 5 ans
Taux d'intérêts		**1.75% à 2.50%**	1.00% à 2.50%
Autres obligations de sociétés privées et financières :			
Juste valeur	G	**28,452**	20,766
Durée moyenne d'échéance		**1 à 5 ans**	1 à 5 ans
Taux d'intérêts		**2.75% à 3.33%**	2.75% à 3.30%
TOTAL	G	**140,692**	69,223

(b) Les instruments de capitaux propres à la juste valeur par le biais du résultat net sont comme suit :

En milliers de gourdes		2019	2018
Instruments de capitaux propres dans une société de cartes de crédit	G	**6,333**	4,749

Ce sont des actions spéciales de classe B de MasterCard qui ne peuvent pas être vendues sans leur conversion préalable en actions A, par MasterCard. La juste valeur de ces actions est déterminée par MasterCard.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(7) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER, NET (SUITE)

c) Le placement au coût amorti gardés à échéance est comme suit :

En milliers de gourdes		2019	2018
Dépôt à terme - institution financière aux États-Unis:	G	**58,458**	42,961
Échéance		**60 jours**	60 jours
Taux d'intérêts		**1.86%**	1.15%
Placement au coût amorti		**58,458**	42,961
Provision pour pertes de crédit attendues		**(29)**	-
TOTAL PLACEMENT AU COÛT AMORTI, NET	**G**	**58,429**	-

La juste valeur du dépôt à terme est équivalente au coût d'acquisition étant donné que le taux d'intérêt contractuel est assimilable au taux du marché. Ce dépôt est bloqué en garantie par la PNC Bank pour la compensation des activités de cartes de crédit BUH Mastercard.

La provision pour pertes de crédit attendues sur les placements au coût amorti a fluctué comme suit :

(En milliers de gourdes)		Phase 1 Actifs non dépréciés
Solde au 30 septembre 2018	G	-
Incidence de l'application IFRS 9 **(note 20)**		(21)
Pertes de crédit attendues de l'exercice **(note 21)**		(1)
Effet de change		(7)
Solde au 30 septembre 2019	**G**	**(29)**

(8) PLACEMENTS LOCAUX

Aux 30 septembre, les placements locaux composés d'instruments de capitaux propres gardés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comme suit:

En milliers de gourdes		2019	2018
SOFIHDES			
720 actions	G	**6,480**	6,480

(À suivre)

(8) PLACEMENTS LOCAUX (SUITE)

Au 1er octobre 2017, la juste valeur des instruments de capitaux propres découlant de l'application de IFRS 9 a été déterminée à partir des transactions récentes effectuées par la société. La plus-value sur ces instruments était comme suit :

En milliers de gourdes

Plus-value		Impôts reportés (note 23)	Plus-value, net
G 1,148	G	(344)	804

De plus, au cours de 2018, la Banque a reçu des dividendes-actions qui ont été enregistrés comme revenu, net de l'impôt reporté, comme suit :

En milliers de gourdes

Dividendes en actions		Impôts reportés (note 23)	Dividendes, net
G 1,260	G	(378)	882

(9) TITRES DE PARTICIPATION – ENTREPRISE ASSOCIÉE

Les titres de participation dans l'entreprise associée représentent l'investissement de la BUH dans SOFIN, spécialisée dans le crédit-bail avec le nom commercial Ayiti Leasing. Ces titres de participation sont enregistrés selon la méthode de mise en équivalence, et sont comme suit :

En milliers de gourdes		2019	2018
3,000 actions ordinaires votantes (20%)	G	38,193	38,193
Acquisition de 2,000 actions ordinaires votantes (13.33%)		26,083	26,083
Valeur d'acquisition (5,000 actions)		64,276	64,276
Quotes-parts des bénéfices non répartis et des réserves		(13,966)	(10,100)
PARTICIPATION NETTE DANS SOFIN	G	50,310	54,176

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(9) TITRES DE PARTICIPATION ENTREPRISE ASSOCIÉE (SUITE)

Les quotes-parts dans les résultats de SOFIN ont été enregistrées comme suit, net d'impôts:

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Solde du début de l'exercice	G	(10,100)	(8,575)
Quote-part de l'exercice		(3,866)	(1,525)
Solde à la fin de l'exercice	G	(13,966)	(10,100)

Les informations financières soumises pour cette entreprise associée sont comme suit :

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Total actif	G	889,786	368,718
Total passif	G	757,674	223,694
Perte nette de l'exercice	G	(11,599)	(4,575)
Actif net	G	132,112	145,024

(10) CONTRATS DE LOCATION - FINANCEMENT SYNDIQUÉS, NET

Au cours de l'exercice 2019, la Banque a commencé des opérations de cofinancement dans le crédit-bail avec l'entreprise associée SOFIN. Les contrats de location-financement syndiqués sont constitués comme suit :

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Contrats en cours syndiqués net **(a)**	G	66,199	-
Contrats de location-financement syndiqués, net **(b)**		107,244	-
		173,443	-
Mensualités échues non encore versées **(c)**		2,325	-
TOTAL CONTRATS DE LOCATION -FINANCEMENT SYNDIQUÉS, NET	G	175,768	-

(a) Les contrats en cours syndiqués (note 24) sont constitués des montants suivants :

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Contrats de location en cours-automobiles, en gourdes	G	67,037	-
Provision pour pertes de crédit attendues		(838)	-
Contrats de location en cours, net	G	66,199	-

(À suivre)

(10) CONTRATS DE LOCATION – FINANCEMENT SYNDIQUÉS, NET (SUITE)

La provision pour pertes de crédit attendues sur les contrats en cours a ainsi évolué aux 30 septembre :

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Solde au début de l'exercice	G	-	-
Dotation de l'exercice **(note 21)**		**(838)**	-
Solde à la fin de l'exercice	G	**(838)**	-

b) Les contrats de location-financement syndiqués sont comme suit :

		2019			2018		
(En milliers de gourdes)		**Montant Brut**	**Intérêts différés**	**Montant net**	**Montant brut**	**Intérêts différés**	**Montant net**
Contrats de location-financement- automobiles							
Équivalent en gourdes	G	**18,393**	**415**	**17,978**			
Contrats de location-financement- équipements							
En dollars US	$	**444**	**64**	**380**			
Equivalent en gourdes	G	**40,809**	**5,349**	**35,460**			
En gourdes		**61,066**	**6,161**	**54,905**			
	G	**101,875**	**11,510**	**90,365**			
Total contrats de location, net	G	**120,268**	**11,925**	**108,343**			
Provision pour pertes de crédit attendues				**(1,099)**			
CONTRATS DE LOCATION, NET				**107,244**			
Moins portion à court terme				**(86,933)**			
Portion à long terme	G			**20,311**			
Taux d'intérêts moyen HTG		**16%**					
Taux d'intérêts US$		**15%**					

La provision pour pertes de crédit attendues sur les contrats de location-financement syndiqués a enregistré les mouvements suivants :

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Solde au début de l'exercice	G	-	-
Dotation de l'exercice **(note 21)**		**(1,099)**	-
Solde à la fin de l'exercice	G	**(1,099)**	-

(À suivre)

(10) CONTRATS DE LOCATION – FINANCEMENT SYNDIQUÉS, NET (SUITE)

(c) Les mensualités échues non encore versées sont comme suit :

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Créances gourdes	G	1,309	-
Créances dollars		1,016	-
	G	2,325	-

Les créances clients comprennent un loyer à recevoir sur un contrat syndiqué. La portion de ce loyer qui appartient à BUH est de G 380,400.

(11) PRÊTS

Aux 30 septembre, les prêts se présentent comme suit :

En milliers de gourdes		2019	2018
Avances en comptes courants	G	6,325,830	3,788,115
Prêts commerciaux et industriels		3,346,756	2,458,069
Prêts à la consommation		883,640	884,155
Prêts hypothécaires		763,620	685,854
Prêts-cartes de crédit		608,270	587,450
Prêts aux petites et moyennes entreprises		66,979	52,233
Prêts restructurés		36,727	41,656
Prêts aux employés		30,311	30,605
		12,062,133	8,528,137
Prêts financés par la BRH :			
Ma Maison - **(a)**		1,397,416	1,302,022
Ma Maison - Secteur enseignement **(b)**		16,865	-
Zone Franche **(c)**		1,137,505	1,179,868
Projets immobiliers **(d)**		196,207	196,026
		2,747,993	2,677,916
Total prêts courants		14,810,126	11,206,053
Prêts non productifs		324,921	42,371
TOTAL PRÊTS		15,135,047	11,248,424
Intérêts recevoir		76,320	48,453
TOTAL PRÊTS ET INTÉRÊTS À RECEVOIR		15,211,367	11,296,877
Provision pour pertes de crédit attendues		(451,483)	(70,749)
TOTAL PRÊTS, NET	G	14,759,884	11,226,128

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(11) PRÊTS (SUITE)

Aux 30 septembre, la répartition des prêts en gourdes et en dollars US se présente comme suit :

En milliers de gourdes		2019	2018
Prêts en dollars US	G	**7,193,700**	4,152,066
Prêts en gourdes		**7,566,184**	7,074,062
	G	**14,759,884**	11,226,128

(a) Le portefeuille Ma Maison est un produit relatif au financement de prêts hypothécaires visant la classe moyenne pour la construction ou la réhabilitation d'immeubles résidentiels. Dans un accord signé le 16 décembre 2013, la Banque de la République d'Haïti (BRH) s'est engagée à appuyer financièrement la BUH à travers ce programme visant à octroyer des prêts au logement en gourdes à sa clientèle de particuliers pour une durée ne dépassant pas 30 ans. Le taux d'intérêts sur ces prêts ne pourra pas dépasser 10% et ne peut être révisé qu'après 10 ans d'un commun accord entre les partis.

Au cas où la BUH aurait épuisé ses réserves excédentaires, la BRH s'engage à lui avancer des fonds sur une période de 20 ans à un taux qui garantit le maintien de la marge sur le portefeuille. La BRH accorde également une dérogation pour dépassement de la limite sectorielle de 50% relative à la non-constitution de réserves obligatoires sur les ressources en gourdes captées et utilisées pour octroyer les prêts au logement. L'accord ne garantit pas les risques de crédit ou de contrepartie. Les emprunts de la BRH relatifs à ces prêts sont décrits à la **note 16** ainsi que les modalités y relatives.

Aux 30 septembre 2019 et 2018, les prêts Ma Maison comprenaient des prêts apparentés de G 150.1 millions et G 157.4 millions respectivement et des prêts aux employés pour des montants respectifs de G 55.7 millions et G 55.3 millions.

(b) Dans le cadre d'un accord avec la BRH, la BUH finance une université locale au taux de 8% sur une durée de 10 ans. L'emprunt de la BRH relatif à ce prêt est décrit à la **note 16** ainsi que les modalités y relatives. Au 30 septembre 2019, le solde de ce prêt est de G 16.865 millions.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(11) PRÊTS (SUITE)

(c) Dans le cadre d'un accord avec la BRH, la BUH finance des projets dans une Zone Franche à des taux de 7% avec des durées allant de 11 à 15 ans. Les emprunts de la BRH relatifs à ces prêts sont décrits à la **note 16** ainsi que les modalités y relatives.

(d) Dans le cadre d'un accord avec la BRH, la BUH finance un projet de copropriété située à Puits Blain (Programme de Promotion de Développement Immobilier) pour une durée de 10 ans à un taux d'intérêts de 6%. Les modalités de cet emprunt sont décrites à la **note 16**.

Aux 30 septembre, l'âge des prêts était comme suit :

30 septembre 2019

En milliers de gourdes		Courants	1-30 jours	31-60 jours	61-89 jours	Total
Prêts courants						
Avances en comptes courants	G	6,325,830	-	-	-	**6,325,830**
Prêts Ma Maison		902,225	285,298	146,683	63,211	**1,397,417**
Prêts Zone Franche		680,572	139,974	-	456,933	**1,137,505**
Prêts – cartes de crédit		593,112	-	15,159	-	**608,270**
Prêts – projets immobiliers		196,207	-	-	-	**196,207**
Prêts – Ma Maison-secteur enseignement		16,865	-	-	-	**16,865**
Autres catégories de prêts		3,332,743	1,214,847	269,423	311,018	**5,128,031**
	G	12,047,554	1,500,145	431,265	831,162	**14,810,126**
%		**80%**	**11%**	**3%**	**6%**	**100%**

En milliers de gourdes		90-180 jours	181-360 jours	Plus de 360 jours	Total
Prêts non productifs					
Prêts Ma maison	G	26,657	-	-	**26,657**
Prêts - cartes de crédit		25,255	-	-	**25,255**
Autres catégories de prêts		165,782	102,600	4,627	**273,009**
	G	217,694	102,600	4,627	**324,921**
%		**67%**	**32%**	**1%**	**100%**

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(11) PRÊTS (SUITE)

30 septembre 2018

En milliers de gourdes		Courants	1-30 jours	31-60 jours	61-89 jours	Total
Prêts courants						
Avances en comptes courants	G	3,788,115	-	-	-	**3,788,115**
Prêts Ma Maison		973,400	216,218	83,702	28,702	**1,302,022**
Prêts Zone Franche		1,179,868	-	-	-	**1,179,868**
Prêts – cartes de crédit		548,275	19,989	11,697	7,489	**587,450**
Prêts – projets immobiliers		196,026	-	-	-	**196,026**
Autres catégories de prêts		3,268,384	524,618	182,393	177,177	**4,152,572**
	G	9,954,068	760,825	277,792	213,368	**11,206,053**
%		**89%**	**7%**	**2%**	**2%**	**100%**

En milliers de gourdes		90-180 jours	181-360 jours	Plus de 360 jours	Total
Prêts non productifs					
Prêts - cartes de crédit	G	6,961	8,861	-	**15,822**
Autres catégories de prêts		19,218	6,923	408	**26,549**
	G	26,179	15,784	408	**42,371**
%		**62%**	**37%**	**1%**	**100%**

Aux 30 septembre, les prêts étaient couverts par les garanties suivantes:

30 septembre 2019

En milliers de gourdes		Garanties hypothécaires	Nantissements en espèces (note 15)	Lettres de garantie (a)	Total
Prêts courants	G	7,229,605	2,009,392	376,624	**9,615,621**
Prêts non productifs		115,719	16,984	-	**132,703**
	G	7,345,324	2,026,376	376,624	**9,748,324**

30 septembre 2018

En milliers de gourdes		Garanties hypothécaires	Nantissements en espèces (note 15)	Lettres de garantie (a)	Total
Prêts courants	G	5,543,140	1,326,224	322,429	**7,191,793**
Prêts non productifs		18,489	543	-	**19,032**
	G	5,561,629	1,326,767	322,429	**7,210,825**

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(11) PRÊTS (SUITE)

(a) Les lettres de garantie sont relatives à des garanties données par la Banque de la République d'Haïti (BRH) pour un fournisseur de services.

Les taux de rendement moyens sur les principales catégories de prêts, se présentent comme suit:

	2019	2018
Prêts commerciaux et industriels		
Dollars US	**10%**	11%
Gourdes (incluant les prêts financés par la BRH)	**11%**	13%
Prêts Zone Franche en gourdes	**7%**	7%
Petites et moyennes entreprises		
Prêts Ma Maison - gourdes	**10%**	10%
Avances en comptes courants		
Dollars US	**13%**	12%
Gourdes (incluant les prêts financés par BRH)	**13%**	13%
Prêts – cartes de crédit – gourdes et dollars US	**31%**	31%
Prêts à la consommation		
Dollars US	**13%**	13%
Gourdes	**15%**	14%
Prêts aux employés		
Gourdes	**9%**	9%

Aux 30 septembre 2019 et 2018, les intérêts non comptabilisés sur les prêts non productifs totalisent respectivement G 17,651M et G 1,641M.

Aux 30 septembre 2019 et 2018, les prêts aux Membres du Conseil d'Administration et à leurs sociétés apparentées totalisent G 1,561,898M et G 1,329,295M; ils sont classés courants et portent des taux d'intérêts de 10.0% à 10.5% en 2019, et de 5.5% à 10.0% en 2018 pour les prêts en dollars, et de 10.0% à 14.5% en 2019, et de 10.0% à 13.0% en 2018 pour les prêts en gourdes.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(11) PRÊTS (SUITE)

Par type de portefeuille, la provision pour pertes de crédit attendues a évolué comme suit :

a) La provision pour pertes de crédit attendues sur **les prêts cartes de crédit** a évolué comme suit :

(En milliers de gourdes)		Total 2019	Total 2018
Solde au début de l'exercice	**G**	**(23,415)**	(15,090)
Incidence de l'application IFRS 9		**(7,880)**	-
Solde au début de l'exercice, redressé		**(31,295)**	(15,090)
Pertes de crédit attendues de l'exercice		**(59,644)**	-
Dotation de l'exercice		**-**	(22,693)
Radiations		**57,150**	16,411
Récupérations		**-**	(2,043)
Solde au 30 septembre 2019	**G**	**(33,789)**	(23,415)

Les variations par phase de l'exercice sont comme suit :

(En milliers de gourdes)		Prêts non dépréciés Phase 1	Prêts dépréciés Phase 2	Prêts à défaut Phase 3	TOTAL
Solde au 30 septembre 2018, redressé	**G**	**(13,582)**	**(674)**	**(17,039)**	**(31,295)**
Transferts de phase		(1,464)	(280)	(750)	(2,494)
Solde au 30 septembre 2019	**G**	**(15,046)**	**(954)**	**(17,789)**	**(33,789)**

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(11) PRÊTS (SUITE)

b) La provision pour pertes de crédit attendues sur **les autres prêts** a évolué comme suit :

(En milliers de gourdes)		Total 2019	Total 2018
Solde au début de l'exercice avant redressement	**G**	**(47,334)**	(35,084)
Incidence de l'application IFRS 9		**(247,527)**	-
Solde au début de l'exercice, redressé		**(294,861)**	(35,084)
Pertes de crédit attendues de l'exercice		**(93,606)**	-
Dotation de l'exercice		**-**	(25,956)
Effet de change		**(32,257)**	(4,937)
Radiations		**3,030**	31,498
Récupérations		**-**	(12,855)
Solde au 30 septembre 2019	**G**	**(417,694)**	(47,334)

Les variations par phase de l'exercice sont comme suit :

(En milliers de gourdes)		Prêts non dépréciés Phase 1	Prêts dépréciés Phase 2	Prêts à défaut Phase 3	TOTAL
Solde au 30 septembre 2018, redressé	**G**	**(148,352)**	**(39,399)**	**(107,110)**	**(294,861)**
Variations de l'exercice		87,613	(98,894)	(111,552)	(122,833)
Solde au 30 septembre 2019	**G**	**(60,739)**	**(138,293)**	**(218,662)**	**(417,694)**

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(11) PRÊTS (SUITE)

La provision pour pertes de crédit attendues sur prêts **pour l'ensemble du portefeuille** a évolué comme suit :

(En milliers de gourdes)		Total 2019	Total 2018
Solde au début de l'exercice	G	**(70,749)**	(50,174)
Incidence de l'application IFRS 9 **(note 20)**		**(255,407)**	-
Solde au début de l'exercice redressé		**(326,156)**	(50,174)
Pertes de crédit attendues de l'exercice **(note 21)**		**(153,250)**	-
Dotation de l'exercice		**-**	(48,649)
Effet de change		**(32,257**	(4,937)
Radiations		**60,180**	47,909
Récupérations		**-**	(14,898)
Solde au 30 septembre 2019	G	**(451,483)**	**(70,749)**

Les variations par phase de l'ensemble du portefeuille ont évolué comme suit :

(En milliers de gourdes)		Prêts non dépréciés Phase 1		Prêts dépréciés Phase 2	Prêts à défaut Phase 3	TOTAL
Solde au 30 septembre 2018, redressé	G	**(161,934)**		**(40,073)**	**(124,149)**	**(326,156)**
Transferts de phase		86,149		(99,174)	(112,302)	(125,327)
Solde au 30 septembre 2019	G	**(75,785)**		**(139,247)**	**(236,451)**	**(451,483)**

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

11) PRÊTS (SUITE)

Ce solde comprend :

(En milliers de gourdes)		2019	2018 (Redressé)
Montant bilan	G	**420,815**	303,206
Montant hors bilan **(note 25)**		**30,668**	22,950
	G	**451,483**	326,156

La provision pour pertes sur prêts requise selon la circulaire 87 de la Banque Centrale totalisait respectivement G 354 millions et G 210 millions aux 30 septembre 2019 et 2018. Cette provision est couverte par les postes d'états financiers suivants :

(En milliers de gourdes)		2019	2018 (Redressé)
Provisions pour pertes de crédit avant redressement	G	**451,483**	70,749
Redressements **(note 20)**		-	255,407
Provisions pour pertes de crédit attendues redressées **(note 20)**		**451,483**	326,156
Réserve générale pour pertes sur prêts		-	-
Total provisions et réserves	G	**451,483**	326,156

(À suivre)

(12) IMMOBILISATIONS

Les immobilisations ont ainsi fluctué au cours de l'exercice:

Coût

En milliers de gourdes		Solde au 30/09/18	Acquisitions	Transferts, ajustements et dispositions	Solde au 30/09/19
Terrains	G	13,878	90,692	-	**104,570**
Immeubles		41,149	-	-	**41,149**
Véhicules		49,397	126,825	(153,602)	**22,620**
Equipements, matériel et mobilier		147,817	34,817	2,392	**185,026**
Équipements informatiques		15,044	3,357	(5,167)	**13,234**
Logiciels informatiques		127,246	1,528	1,108	**129,882**
Améliorations locatives		170,761	31,781	(4,138)	**198,404**
Investissements en cours **(a)**		79,838	178,440	(11,879)	**246,399**
	G	645,130	467,440	(171,286)	**941,284**

L'amortissement cumulé a ainsi évolué au cours de l'exercice:

Amortissement cumulé

En milliers de gourdes		Solde au 30/09/18	Amortissement	Transferts, ajustements et dispositions	Solde au 30/09/19
Immeubles	G	4,486	1,997	-	**6,483**
Véhicules		10,247	22,198	(22,837)	**9,608**
Equipements, matériel et mobilier		47,260	29,109	(3,365)	**73,004**
Équipements informatiques		9,434	2,695	(8,512)	**3,617**
Logiciels informatiques		51,340	17,846	-	**69,186**
Améliorations locatives		36,659	17,236	(116)	**53,779**
	G	159,426	91,081	(34,830)	**215,677**
IMMOBILISATIONS NETTES (b)	G	485,704		(136,456)	**725,607**

(a) Les investissements en cours comprennent principalement des fonds engagés dans les projets informatiques et la rénovation du réseau de succursales.

(b) Les transferts de l'exercice comprennent des régularisations d'immobilisations enregistrées à la dépense pour un montant approximatif de G 11 millions ainsi que le transfert du plan véhicule aux autres éléments d'actifs pour un montant net de G 121,914M **(note 14)**.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(13) PLACEMENTS EN IMMOBILIER

Les placements en immobilier ont ainsi fluctué durant l'exercice:

En milliers de gourdes		2019	2018
Solde au début de l'exercice	G	**230,573**	232,648
Ventes de l'exercice		**(15,672)**	(2,075)
Solde à la fin de l'exercice	G	**214,901**	230,573

En 2019, la vente d'un placement en immobilier à un apparenté a résulté en une perte de G 283 M **(note 24)**.

Les placements en immobilier, net de la réserve générale requise par la BRH, sont comme suit:

En milliers de gourdes		2019	2018
Placements en immobilier	G	**214,901**	230,573
Moins réserve de 30%		**(11,401)**	(16,103)
Moins réserve de 20%		**(19,239)**	(13,099)
Sous-total		**(30,640)**	(29,202)
Solde à la fin de l'exercice	G	**184,261**	201,371

Les réserves sur les placements en immobilier ont ainsi évolué:

En milliers de gourdes		2019	2018
Réserve 30%			
Solde au début de l'exercice	G	**16,103**	16,726
Renversement de réserve sur biens vendus		**(4,702)**	(623)
Solde à la fin de l'exercice	G	**11,401**	16,103
Réserve 20%			
Solde au début de l'exercice	G	**13,099**	7,249
Réserve de l'exercice		**8,334**	6,140
Renversement de réserve sur biens vendus		**(2,194)**	(290)
Solde à la fin de l'exercice	G	**19,239**	13,099
TOTAL RÉSERVES	G	**30,640**	29,202

(À suivre)

(14) AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF, NET

Aux 30 septembre, les autres éléments d'actif se présentent comme suit:

(En milliers de gourdes)		2019	2018
Plan véhicule **(note 12)**	G	**121,914**	-
Frais payés d'avance		**73,954**	54,616
Intérêts payés d'avance **(a)**		**38,089**	42,928
Papeterie et fournitures de bureau		**10,021**	6,768
Véhicules saisis		**8,165**	10,189
Objets d'art		**5,417**	5,417
Comptes à recevoir – clients		**1,448**	1,448
Autres		**88,504**	31,288
Total autres éléments d'actif	G	**347,512**	152,654
Provision pour pertes de crédit attendues		**(2,026)**	-
Autres éléments d'actif, net	G	**345,486**	152,654

(a) Dans le cadre d'un contrat avec un client, les intérêts sur des dépôts à terme avec des échéances à long terme ont été payés d'avance. Ces intérêts sont amortis linéarement sur la durée de vie contractuelle des dépôts n'excédant pas deux ans.

La provision pour pertes de crédit attendues sur les autres éléments d'actif a ainsi évolué :

(En milliers de gourdes)		Actifs non dépréciés Phase 1
Solde au début de l'exercice	G	-
Incidence de l'application IFRS 9 **(note 20)**		(327)
Dotation de l'exercice **(note 21)**		(1,623)
Effet de change		(76)
Solde au 30 septembre 2019	G	**(2,026)**

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(15) DÉPÔTS

Aux 30 septembre, les dépôts se répartissent ainsi:

En milliers de gourdes		2019	2018
Dépôts à vue:			
Gourdes	G	**1,946,225**	1,648,108
Dollars US		**6,079,103**	3,198,442
	G	**8,025,328**	4,846,550
Dépôts d'épargne (a):			
Gourdes	G	**1,665,333**	1,420,468
Dollars US		**3,309,392**	2,115,238
	G	**4,974,725**	3,535,706
Dépôts à terme:			
Gourdes	G	**2,616,650**	2,449,616
Dollars US		**6,545,135**	4,368,544
	G	**9,161,785**	6,818,160
TOTAL DES DÉPÔTS	G	**22,161,838**	15,200,416
Dépôts en gourdes	G	**6,228,208**	5,518,192
Dépôts en dollars US		**15,933,630**	9,682,224
TOTAL DES DÉPÔTS	G	**22,161,838**	15,200,416

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(15) DÉPÔTS (SUITE)

Les taux moyens d'intérêts sur les dépôts sont comme suit:

	2019	2018
Dépôts à vue (fonds à un jour):		
Gourdes	**0.12%**	1.32%
Dollars US	**0.02%**	0.5%
Dépôts d'épargne:		
Gourdes	**0.05%**	0.1%
Dollars US	**0.04%**	0.2%
Dépôts à terme:		
Gourdes	**7.6%**	7.2%
Dollars US	**2.7%**	2.8%

(a) Aux 30 septembre 2019 et 2018, les dépôts d'épargne comprennent G 418.9 millions et G 266.8 millions d'épargne-retraite qui représentent des comptes bloqués par la Banque suite à des contrats de gestion de fonds de retraite signés avec certaines compagnies aux bénéfices de leurs employés. Les taux rémunérateurs sont révisables selon les conditions du marché.

Les dépôts des membres du Conseil et de leurs sociétés apparentées totalisaient G 1,016,765 M et G 225,791M aux 30 septembre 2019 et 2018, respectivement. Ces dépôts sont rémunérés aux conditions normales de la Banque.

Les dépôts donnés en garantie de prêts totalisaient G 2,026 millions et G 1,327 million aux 30 septembre 2019 et 2018 **(note 11).**

La Banque contribue à l'épargne-retraite des employés à partir d'un taux de contribution fixe de 1%. Ces contributions sont investies dans des dépôts d'épargne en dollars US, rémunérés à un taux d'intérêts fixe de 4% en 2019. Les contributions, pour 2019 et 2018, s'élèvent à G 3.2 millions et G 900 mille. Les soldes de ces dépôts d'épargne en dollars US aux 30 septembre 2019 et 2018 sont de US$ 109,708 et US$ 28,330.

À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(16) EMPRUNTS-BRH

Aux 30 septembre, les emprunts-BRH libellés en gourdes sont comme suit:

En milliers de gourdes		2019	2018
Emprunts Ma Maison (a)			
Emprunt Ma Maison #1	G	**150,833**	160,000
Taux d'intérêts		**3.00%**	3.00%
Échéance		**septembre 2034**	septembre 2034
Remboursable en tranches mensuelles de G 833 mille			
Emprunt Ma Maison #2		**277,083**	293,125
Taux d'intérêts		**3.00%**	3.00%
Échéance		**Juin 2035**	juin 2035
Remboursable en tranches mensuelles de G 1.5 million			
Emprunt Ma Maison #3		**215,833**	247,917
Taux d'intérêts		**3.00%**	3.00%
Échéance		**Octobre 2025**	octobre 2025
Remboursable en tranches mensuelles de G 2.9 million			
Emprunt Ma Maison #4		**297,500**	313,542
Taux d'intérêts		**3.00%**	3.00%
Échéance		**août 2036**	août 2036
Remboursable en tranches mensuelles de G 1.5 million			
Sous-total Ma Maison	G	**941,249**	1,014,584
Emprunt Ma Maison – Secteur enseignement **(b)**		**99,085**	110,557
Taux d'intérêts		**1.5%**	1.5%
Échéance		**juillet 2027**	juillet 2027
Remboursable en tranches mensuelles de G 1 million			
Sous total emprunt Ma Maison – Secteur enseignement	G	**99,085**	110,557

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(16) EMPRUNTS-BRH (SUITE)

En milliers de gourdes		2019	2018
Emprunts Zone Franche (c)			
Zone Franche #1	G	**193,120**	208,080
Taux d'intérêts		**3.00%**	3.00%
Échéance		**juin 2031**	juin 2031
Remboursable en tranches mensuelles de G 1.3 million			
Zone Franche #2		**201,280**	216,240
Taux d'intérêts		**3.00%**	3.00%
Échéance		**décembre 2031**	décembre 2031
Remboursable en tranches mensuelles de G 1.3 million			
Zone Franche #3		**127,500**	136,667
Taux d'intérêts		**3%**	3.00%
Échéance		**Mai 2032**	mai 2032
Remboursable en tranches mensuelles de G 833 mille			
Zone Franche #4		**321,840**	343,693
Taux d'intérêts		**3.00%**	3.00%
Échéance		**février 2033**	février 2033
Remboursable en tranches mensuelles de G 2 millions			
Zone Franche #5		**88,888**	95,000
Taux d'intérêts		**3.00%**	3.00%
Échéance		**décembre 2032**	décembre 2032
Remboursable en tranches mensuelles de G 556 mille			
Zone Franche #6		**91,112**	97,222
Taux d'intérêts		**3.00%**	3.00%
Échéance		**avril 2033**	avril 2033
Remboursable en tranches mensuelles de G 556mille			
Sous-total Zone Franche	G	**1,023,740**	1,096,902
Emprunt projet immobilier (d)			
Emprunt	G	**182,866**	196,933
Taux d'intérêts		**1.00%**	1.00%
Échéance		**avril 2028**	avril 2028
Remboursable en tranches mensuelles de G 1.8 million			
Sout-total projet immobilier	G	**182,866**	196,933
TOTAL EMPRUNTS	G	**2,246,940**	2,418,976

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(16) EMPRUNTS-BRH (SUITE)

(a) Suite au contrat signé en date du 16 décembre 2013 dans le cadre du financement des prêts ''Ma Maison'', la Banque de la République d'Haïti (BRH) a consenti des emprunts à la BUH pour financer ce produit dont le portefeuille totalisait G 1,397 millions et G 1,302 millions aux 30 septembre 2019 et 2018. Les modalités de ces prêts sont décrites à la **note 11**.

(b) Dans le cadre d'un accord avec la BRH end ate du 18 juillet 2017, la BRH a consenti un emprunt de G 125,950,000 (US$ 2 millions) pour financer une université locale dont le portefeuille totalisait G 16,865 millions au 30 septembre 2019.

(c) Les prêts aux clients de Zone Franche totalisaient 1,137 millions et 1,180 millions aux 30 septembre 2019 et 2018. Les modalités de ces prêts sont décrites à la **note 11**.

(d) Dans le cadre d'un protocole d'accord (Programme de Promotion de Développement Immobilier) signé entre la BUH et la BRH, la BUH a solicité en date du 12 avril 2018 à une avance de US$ 3,000,000 sur une durée de 10 ans en vue d'accorder un prêt à un projet immobilier de co-propriété situé à Puits Blain. Ce montant a été décaissé en gourde (G 196,932,900) en deux tranches. Une première tranche de G 49,233,225 en date du 30 avril 2018 et une deuxième tranche de G 147,699,675 en date du 8 juin 2018. Une période de grâce de deux ans allant du 30 avril 2018 au 30 avril 2020 avait été accordée sur le principal. En date du 3 janvier 2019, la BUH a sollicité la fin du moratoire pour reprendre le calendrier de remboursement.

(17) AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

Aux 30 septembre, les autres éléments de passif se présentent comme suit:

En milliers de gourdes		2019	2018
Chèques de direction	G	**336,120**	272,241
Dépôts non sujets à emploi		**243,321**	175,622
Intérêts à payer - dépôts		**154,159**	117,131
Impôts à payer		**93,885**	59,537
Dépôts sur cartes prépayées		**58,196**	33,451
Montants à remiser - Obligations BRH		**51,307**	10,551
Dépôts de clients en garantie – cartes de crédit		**35,218**	26,748
Boni à payer		**20,830**	15,134
Transferts à payer		**20,421**	12,781
Provisions pour pertes de crédit attendues (cautions)		**19,779**	-
Impôts reportés **(note 23)**		**8,404**	9,751
Dépôts de garantie – Fonds spéciaux		**8,243**	8,243
Intérêts à payer – obligations subordonnées		**5,094**	5,226
Autres		**317,609**	216,349
	G	**1,372,586**	962,765

(À suivre)

(17) AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF (SUITE)

La provision pour pertes de crédit attendues relative aux lettres de garantie **(note 25)** est comptabilisée dans les autres éléments de passif et a évolué ainsi :

(En milliers de gourdes)		Actifs non dépréciés Phase 1
Solde au 30 septembre 2018	G	-
Incidence de l'application IFRS 9 **(note 20)**		(11,773)
Pertes de crédit attendues de l'exercice **(note 21)**		(4,118)
Effet de change		(3,888)
Solde au 30 septembre 2019	**G**	**(19,779)**

(18) OBLIGATIONS SUBORDONNÉES

Les obligations en dollars US sont subordonnées aux droits des créanciers de la BUH, et sont transférables. Elles sont comme suit:

En milliers de gourdes		2019	2018
Dettes subordonnées en dollars	***US$***	***2,400***	*2,750*
Équivalent en gourdes	**G**	**223,958**	192,438
Taux		**4.50%**	4.50%
Échéance		**5 ans**	1 et 3 ans

Les obligations subordonnées dues à des membres du Conseil d'Administration et leurs sociétés apparentées s'élèvent à US$ 100,000 et US$ 400,000 aux 30 septembre 2019 et 2018, soit G 9.3 millions et G 27.1 millions respectivement.

Les intérêts sont payables sur une base annuelle.

(19) CAPITAL-ACTIONS

Par décision votée en Assemblée Générale extraordinaire et publiée au Moniteur du 21 juin 2018, le capital-actions autorisé de la Banque a été porté à G 750 millions de gourdes représentant 3,000,000 actions ordinaires d'une valeur nominale de G 250 chacune.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(19) CAPITAL-ACTIONS (SUITE)

Aux 30 septembre, le capital-actions libéré était comme suit:

En milliers de gourdes		2019	2018
Capital-actions autorisé			
3,000,000 actions en 2019 et 2018	G	**750,000**	750,000
Capital-actions non libéré			
38,952 actions en 2019 et 80,363 actions en 2018	G	**(9,738)**	(20,091)
Capital-actions libéré			
2,961,048 actions en 2019 et 2,919,635 actions en 2018	G	**740,262**	729,909
Actions de trésorerie			
47,037 actions en 2019 et 50 actions en 2018	G	**(11,759)**	(12)

Durant les exercices 2019 et 2018, les membres du Conseil ont fait l'acquisition de 12 Mille et 447,000 Mille actions pour des montants totalisant G 15.6 millions et G 501 millions respectivement.

Au cours de 2018 par décision du Conseil d'Administration en date du 26 février 2018, 7,453 actions ont été émises à titre de compensation aux Membres du Conseil d'Administration et à certains cadres pour un montant totalisant G 8 millions. La contrepartie des actions émises est enregistrée à l'état du résultat net à titre de compensation. Selon l'article 30 du Décret de l'impôt sur le revenu, cette compensation en actions n'est pas déductible d'impôts. L'effet fiscal de cette compensation en actions totalise G 2.4 millions **(note 23)**.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(20) INCIDENCE DE L'ADOPTION DE IFRS 9

L'incidence découlant de l'application des dispositions de l'IFRS 9 en ce qui a trait au volet de dépréciation des actifs financiers est comme suit :

(En milliers de gourdes)		Provision initiale selon IAS 39 tel que reflété antérieurement aux états financiers du 30 septembre 2018	Ajustements pour incidence IFRS 9	Provision pour pertes de crédit attendues selon IFRS 9 tel que reflété aux états financiers redressés en date du 30 septembre 2018
BILAN				
Bons BRH et obligations du Trésor **(note 6)**	G	-	(1,025)	(1,025)
Placements à l'étranger au coût amorti **(note 7)**		-	(21)	(21)
Prêts au coût amorti **(note 11)**		(70,749)	(255,407)	(326,156)
Autres éléments d'actif **(note 14c)**		-	(327)	(327)
Lettres de garantie – autres passifs **(note 17)**		-	(11,773)	(11,773)
Total -incidence sur la provision pour pertes de crédit attendues	**G**	**(70,749)**	**(268,553)**	**(339,302)**

		Solde au 30/9/2018 avant redressement	Redressement	Solde au 30/9/2018 redressé
Incidence sur la réserve générale pour pertes sur prêts	**G**	**140,924**	**(140,924)**	-

Note : L'effet de l'impôt sur le revenu sur les ajustements n'a pas été considéré.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(21) PROVISION POUR PERTES DE CRÉDIT ATTENDUES

Les dotations composant la provision pour pertes de crédit attendues comptabilisées à l'état du résultat net pour l'exercice terminé le 30 septembre 2019, après l'application du nouveau volet de IFRS 9 sont comme suit :

		Dotation de l'exercice	
(En milliers de gourdes)		**2019**	**2018**
Bons BRH et obligations du Trésor **(note 6)**	G	**675**	-
Placements à l'étranger, au coût amorti **(note 7)**		**(1)**	-
		674	-
Contrats en cours syndiqués **(note 10)**		**(838)**	
Contrats de financement syndiqués **(note 10)**		**(1,099)**	
Prêts **(note 11)**		**(153,250)**	(48,649)
Récupération prêts		**13,037**	-
Prêts et contrats financement, net		**(142,150)**	(48,649)
Autres éléments d'actif **(note 14)**		**(1,623)**	-
Lettres de garanties – hors bilan **(note 17)**		**(4,118)**	-
TOTAL	G	**147,217**	(48,649)

(22) SALAIRES ET AUTRES PRESTATIONS DE PERSONNEL

Les salaires et autres prestations de personnel sont comme suit:

En milliers de gourdes		**2019**	**2018**
Salaires	G	**433,325**	324,835
Taxes salariales		**34,217**	24,419
Fonds de pension **(note 15)**		**3,163**	864
Autres dépenses de personnel		**19,458**	21,061
	G	**490,163**	371,179

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(23) IMPÔTS SUR LE REVENU

Les impôts sur le revenu sont calculés sur la base du résultat net avant impôts sur le revenu et diffèrent des montants calculés en appliquant les taux statutaires comme suit:

En milliers de gourdes		**2019**	**2018**
Revenu avant impôts sur le revenu	**G**	**535,278**	453,602
Impôts sur le revenu calculés en utilisant le taux statutaire – 30%		**160,583**	136,081
Effet des éléments non considérés dans la base imposable:			
Virement à la réserve légale		**(16,058)**	(13,608)
Ecart entre la provision pour pertes de crédit attendues sur prêts admise fiscalement et la provision comptable		**(18,537)**	(28,509)
Investissement déductible d'impôts **(note 9)**		-	(1,188)
Compensation en actions **(note 19)**		-	2,405
Taxes territoriales		**4,735**	3,322
Autres charges non déductibles		**7,767**	(1,344)
Dépense d'impôts	**G**	**138,490**	97,159

La dépense d'impôts comprend:

(En milliers de gourdes)		**2019**	**2018**
Impôts courants	**G**	**139,263**	97,616
Impôts reportés-débiteurs – investissement Sofin		**(773)**	(457)
Dépense d'impôts	**G**	**138,490**	97,159

(À suivre)

(23) IMPÔTS SUR LE REVENU (SUITE)

Aux 30 septembre les impôts reportés sont comme suit:

En milliers de gourdes		2019	2018
Immeuble transféré Rue du Quai			
Solde au début de l'exercice	G	**10,985**	11,495
Amortissement		**(510)**	(510)
Solde à la fin de l'exercice		**10,475**	10,985
Investissement SOFIN			
Solde au début de l'exercice		**(1,956)**	(1,499)
Impôts de l'exercice		**(773)**	(457)
Ajustements		**(64)**	-
Solde à la fin de l'exercice		**(2,793)**	(1,956)
Placements locaux			
Solde au début de l'exercice		**722**	-
Impôts de l'exercice **(note 8)**		**-**	722
Solde à la fin de l'exercice		**722**	722
TOTAL IMPÔTS REPORTÉS (note 23)	G	**8,404**	9,751

(24) OPÉRATIONS AVEC DES SOCIÉTES APPARENTÉES

Dans le cours de ses activités, la Banque offre des services bancaires habituels et reçoit des services de sociétés apparentées aux membres du Conseil de la Banque selon des modalités semblables à celles offertes aux partis non apparentés.

Les prêts accordés aux membres du Conseil d'Administration et à leurs sociétés apparentées sont reflétés à la **note 11.**

Les dépôts et les obligations subordonnées relatifs aux membres du Conseil d'Administration et à leurs sociétés apparentées sont reflétés aux **notes 15 et 18**.

Les principaux postes de dépenses liés à des apparentés de la Banque étaient comme suit:

En milliers de gourdes		2019	2018
Honoraires et jetons de présence	G	**23,238**	23,044
Assurances		**22,450**	15,311
Autres		**35,630**	42,517
	G	**81,318**	80,872

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(24) OPÉRATIONS AVEC DES SOCIÉTES APPARENTÉES (SUITE)

De plus, la Banque a effectué des achats d'immobilisations auprès d'apparentés totalisant G 100.4 millions en 2019 et G 31.1 millions en 2018.

La Banque a également vendu un placement immobilier à un apparenté pour un montant de G 15.3 millions résultant en une perte de G 283M.

(25) ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL

Dans le cours normal de ses acivités, la Banque contracte divers engagements et assume un passif éventuel comme suit :

En milliers de gourdes		**2019**	**2018**
Lettre de garantie	G	**859,531**	499,741
Provisions pour pertes de crédit attendues **(note 17)**		**(19,779)**	-
Lettres de garanties, net		**839,752)**	499,741
Soldes non utilisés des avances autorisées en comptes courants **(i)**		**1,899,747**	891,828
Soldes non utilisés de cartes de crédit		**661,446**	555,831
Total -lettres de crédit et soldes non utilisés		**2,561,193**	1,447,659
Provision pour pertes de crédit attendues **(note 11)**		**(30,668)**	-
Total lettre de crédit et soldes non utilisés, net		**2,530,525**	1,447,659
TOTAL-HORS BILAN, NET	G	**4,630,967**	1,947,400

(i) Les montants figurant à titre d'engagements relatifs au crédit représentent le montant maximum de crédit additionnel que la Banque pourrait devoir accorder sur avances en comptes courants. Ces montants ne sont pas nécessairement représentatifs du risque de crédit puisque plusieurs de ces ententes sont contractées pour une durée limitée d'habituellement moins d'un an et expireront ou seront résiliées sans qu'on y fasse appel.

(À suivre)

BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE, S.A.

Notes aux états financiers

(25) ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL (SUITE)

Au 30 septembre 2019, la Banque a aussi les engagements suivants:

- Frais de licence et d'entretien du système informatique pour un montant approximatif annuel de US$ 184,998.
- Contrats de bail annuel fermes pour immeubles d'exploitation d'environ US$ 979.3M et G 1.6M, renouvelables par tacite reconduction.
- Engagements de l'ordre de US$ 170 mille pour des contrats de location d'équipements et US$ 20 mille pour le logiciel AML.

Au 30 septembre 2019, la Banque traite certaines affaires en instance de litige engagés par ou contre quelques clients. Selon l'évaluation des faits à ce jour, de l'avis des conseillers juridiques, les positions prises par la Banque sont bien fondées. On ne prévoit pas qu'un règlement éventuel des poursuites soit d'importance à la situation financière ou aux résultats d'exploitation de la Banque, à l'exception du litige en cours actuel relaté au rapport des auditeurs indépendants.

NOS NOUVELLES SUCCURSALES

KENSCOFF

25 Mars 2019

CROIX-DES-MISSIONS

26 Mars 2019

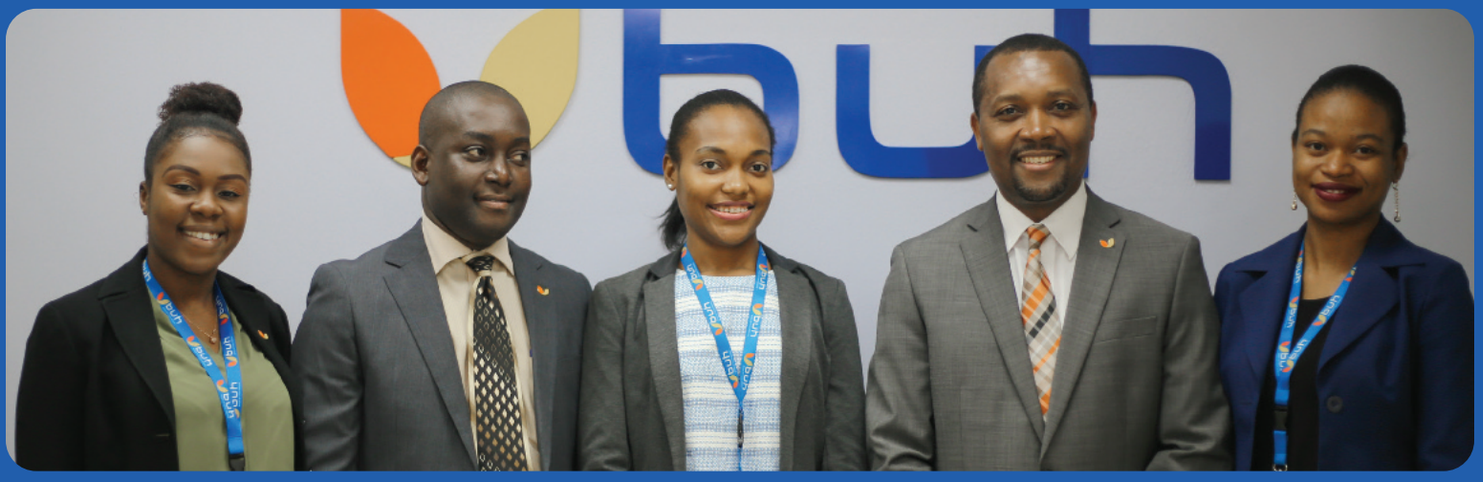

SAINT-MARC

31 Mai 2019

CAP-HAÏTIEN

23 Août 2019

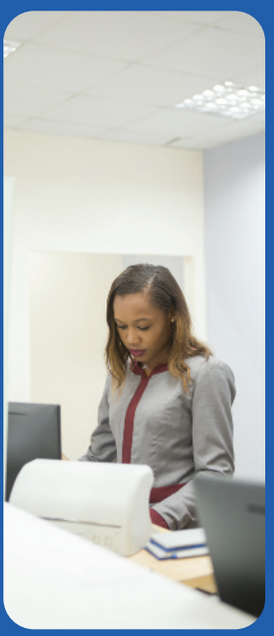

buh
Banque de l'Union Haïtienne

Siège Social - Port-au-Prince (Ouest)
3, rue Jean Gilles, Boulevard Toussaint Louverture
Tél: (509) 2815-8830

Delmas 35 - Port-au-Prince (Ouest)
239, Autoroute de Delmas
Tél: (509) 2815-8820

Delmas 64 - Port-au-Prince (Ouest)
Angle Delmas 64 et 66, Autoroute de Delmas
Tél: (509) 2815-8821

Frères - Port-au-Prince (Ouest)
18, Route de Frères
Tél: (509) 2815-8822

Gressier (Ouest)
7, Route Nationale #2
Tél: (509) 2815-8823

Carrefour - Port-au-Prince (Ouest)
Angle Bizoton 51 et Route Nationale #2
Tél: (509) 2813-1577

Lalue - Port-au-Prince (Ouest)
49, Ave John Brown
Tél: (509) 2815-8804

Parc Industriel - Port-au-Prince (Ouest)
15, Boulevard Toussaint Louverture
Tél: (509) 2815-8805

Tabarre - Port-au-Prince (Ouest)
Plaza 22, Building No. 1 Boulevard 15 Octobre
Tél: (509) 2815-8815

Croix-des-Missions - Port-au-Prince (Ouest)
125, Route Nationale #1
Tél: (509) 2815-8825

Pétion-Ville – MasterCard (Ouest)
24, rue Clerveaux
Tél: (509) 2815-8800

Pétion-Ville – Juvénat (Ouest)
18, Route du Canapé Vert
Tél: (509) 2815-8819

Pétion-Ville – Rue Villate (Ouest)
20, rue Villate
Tél: (509) 2815-8814

Pétion-Ville – Plaza 41 (Ouest)
Angle rues Lamarre et Darguin
Tél: (509) 2815-8803

Pétion-Ville – Place Boyer (Ouest)
155, Angle rues Métellus et Louverture
Tél: (509) 2815-8818

Pétion-Ville – Kenscoff (Ouest)
Autoroute de Kenscoff (en face du marché)
Tél: (509) 2815-8824

Cayes (Sud)
46, rue Nicolas Geffrard
Tél: (509) 2813-1552

Saint-Marc (Artibonite)
Route Nationale #1, angle rues Louverture et Nissage Saget
Tél: (509) 2815-8826

Gonaïves (Artibonite)
Angle rues Saint-Jean et Egalité
Tél: (509) 2813-1554

Cap-Haïtien (Nord)
Rues 11-12, B-D
Tél: (509) 2813-1548

Cap-Haïtien (Nord)
38, Route Nationale #6, Madeline
Tél: (509) 2815-8827

Ouanaminthe (Nord-Est)
79, rue Espagnole
Tél: (509) 2813-1580

Port-de-Paix (Nord-Ouest)
288, rue Dumarsais Estimé (Virgo Plaza)
Tél: (509) 2813-1559

buh Banque de l'Union Haïtienne | *info@buh.ht* | *www.buh.ht* | *(509) 2815-8800*

buh mastercard | CONNECT | buh MoneyGram transfert d'argent | buh Ma maison | buh automatic